

n° 57–juin 2009

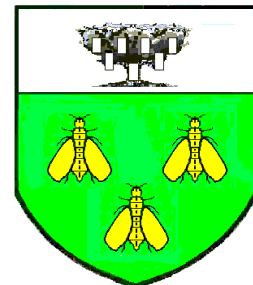
CENTRALE-GÉNÉALOGIE

14^{ème} année

web : <http://www.centraliens.net/clubs/genealogie>

i-mel : genealogie@centraliens.net

Pour revenir à la [LISTE des BULLETINS](#) cliquez sur LISTE.



machinam animat

VIVE NOS ANCÊTRES

**BULLETIN TRIMESTRIEL DU
CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES CENTRALIENS
La solidarité, c'est l'engagement d'assistance réciproque**



[En savoir plus sur le cérémonial et la sainte Ampoule...](#)

Courrier : A.Denis, 5 bis, rue d'Angiviller, 78000 Versailles
Tél et fax : 01.39.51.03.61 et i-mel : andre.denis@centraliens.net
Tout règlement par chèque à l'ordre de « Centrale Généalogie »

SOMMAIRE

du n°57 juin 2009

1- Editorial	p. 1
1-Editorial d'été par André DENIS	
2- <u>La vie du Cercle.</u>	p. 2
1 - Réunion du 57 mai 2008:	
2 - <u>Voyage à Reims</u>	
3 - A propos du bulletin n°56 Et du dico	
4 - <u>Le CGDC a l'amphi à Châtenay</u>	
5 - <u>Centrale-Histoire</u>	
3- Le Coin des Chercheurs	p. 10
1- <u>De la généalogie au roman</u> par Bertrand COR	
2- <u>Mon cousin du Canada</u> par B. COR	
3- <u>Les pontons de Cadix</u> par Jean Van den BROEK	
4- Le Coin des Curieux	p.15
1- <u>L'écriture cursive allemande</u> par J. C. TRUTT	
2- <u>Le sacre des rois de France</u> par André DENIS	
3- <u>Le général Maurice PELLE</u> par Ronald MATTATIA	
4- <u>Le livre de famille</u> de Jacques RENARD	
5- <u>Légende d'Auvergne</u> selon Henri POURRAT	
5- <u>Le Coin des Échanges</u>	p.23
1 - Souvenirs de l'École	
2 - Pour entraîner vos méninges	
3- Lu dans la presse	
4- Mes sites Web préférés	
5 - Le courrier des lecteurs par nos correspondants	
6 - <u>Comment faire ses dépouillements</u>	
7- <u>Liste des AD sur le Web</u>	
8- Etre généalogiste aujourd'hui	
9 - Notes de lecture de J.C. BASTIEN -	
10 - La tête de Villarceau par R. FRAISSE	
11 - Liste des membres cotisants	
6- <u>Informations diverses</u>	p.30
1 Calendrier des prochaines activités	
2 Informations générales	

EDITORIAL d'ETE

par André DENIS

Nous vous parlerons de l'Association, qui vient de tenir son A.G. annuelle. Nouveau président, nouveau Bureau, nouveau Délégué Général, autant de personnes à qui il a fallu présenter notre Cercle, ses activités, ses objectifs. Nous vous avons aussi représentés à l'A.G.O. (voir bref compte-rendu ci-dessous) et avons écouté attentivement nos dirigeants parler de leurs projets, avec une mention spéciale à propos de la future école du plateau de Saclay. Tout nous permet d'espérer un avenir favorable, à un tournant de notre histoire.

Car nous fêtons en 2010 notre quinzième anniversaire du Cercle, et attendons vos idées pour célébrer dignement la chose. Plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes, avec les jeunes du campus (c'est l'objet de notre présence dans le Piston Informations) et avec toute la Communauté Centralienne afin de préparer l'École et l'association de demain. La mode étant aux « think tanks » (en français dans le texte : « groupes de réflexion »), on appelle à vous tous pour réfléchir à ce futur et pour récolter vos idées. Profitez du calme et du silence de cet été pour mettre au clair vos idées.

Merci de régler vos cotisations (Cercle et Association).

Bref résumé de l'A.G.O. du 22 juin 2009.

Nous étions six (Denis – Duchâteau – Martin - Mattatia - Perrard - Robin) à vous représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association le 22 juin et nous avons pris quelques notes :

- pour l'École, l'alliance avec Supélec se poursuit, et le projet du plateau de Saclay se confirme avec des objectifs ambitieux pour 2015 (une ville de 35.000 habitants dont 50% d'étudiants, 23 établissements supérieurs dont Normale Sup Cachan, et Paris II, 8 à 10 écoles d'ingénieurs soit 20% du potentiel national, un pôle se situant parmi les douze premiers au monde) ;
- une communication 2009 axée sur l'année Blériot (excellent résultat au Bourget) ;
- une activité « carrières » soutenue, actuellement centrée sur les reclassements ;
- des « think tanks » sur les grands problèmes de civilisation, écologie, économie de matières premières, etc... ;
- un international qui se développe avec 1.800 centraliens à l'étranger ;
- le problème de la Maison des Centraliens, après le départ d'Accor ; la décision est prise de relouer, sans garantie concernant les locaux actuellement occupés par l'Association. La question de l'annuaire n'a pas été abordée.

Dernière heure.

- Nous vous apprenons le décès brutal d'Isabelle, épouse de notre camarade Jean-Pierre STREMLER (58). Aux obsèques le 15 juin, notre Cercle était représenté par André DENIS et son épouse.
- Suite à un empêchement de notre camarade intervenant, nous modifions le sujet prévu pour le 8 octobre. Nous accueillerons M Jean-Claude Romanens qui nous parlera des études généalogiques en Suisse,
- L'Ille-et-Vilaine vient enfin de mettre en ligne un premier lot de registres numérisés

2- LA VIE DU CERCLE

2 - 1 - COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 7 MAI 2009.

Présents :

Mme. Monique LOUBIERE

MM Bertrand COR – Pol CHAPUIS - André DENIS – Henri DUCHATEAU – Hector LECOMTE – Ronald MATTATIA - François QURIS – Jean Van den BROEK - Pierre PETIT –

Excusés : Gérard DAGRON - Jacques DORMEUIL – Christian GINISTY – Raymond GUASCO – Maurice LAFFEUILLADE – François PERRARD – Pierre RENAUD

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en séance Madame Monique LOUBIERE, petite-fille de notre camarade Edgard REMBERT décédé, de la promo 1888. Madame LOUBIERE nous a contacté par courriel, pour nous demander de lui retrouver des renseignements sur son aïeul, dont elle avait retrouvé le « certificat de scolarité. Nous avons fait le nécessaire aux archives de l'Ecole, et plutôt que de lui poster nos résultats, nous l'avons invité à assister à notre réunion bimestrielle de mai.

- Point financier :

- L'avoir en banque au 30 avril s'élève à 4.160 € dont 720 € d'arrhes du voyage à Reims. Cela témoigne du bon état de notre gestion.

- C'est d'ailleurs pour cela que nous sollicitons votre approbation sur les comptes 2008 qui vous ont été présentés dans le bulletin n°56 et dont des exemplaires sont distribués en séance. Un certain nombre d'absents nous ont informés de leur assentiment. Une discussion s'engage ensuite, Henri DUCHATEAU expliquant que cette année, nous avons décidé de valoriser les stocks (t-shirts et paroles de Centraliens) à leur prix de revient ; il sera toujours temps, l'année prochaine, de procéder à une dévaluation en cas de mévente confirmée. Cette réserve prise en compte, les comptes sont adoptés en séance.

- Point sur les cotisations

- 2004 : 96 - 2005 : 94 – 2006: 84 – 2007 : 80 – 2008 : 83 – 2009 à ce jour : 40

Une relance pistonate sera lancée en mai.

- Arrivée de Alain DERRIEN (68) et Jacques RENARD (46).

- Point sur nos projets :

- Actions de communication et de relance
 - Réflexions sur le site Web
 - Présence du Cercle dans le PI, journal des élèves.
 - Pages dans les prochains « Centraliens ».

- Calendrier des manifestation pour 2009.

- Modification dans le programme des conférences : le 8 octobre.
- Compte-rendu visite bibliothèque de la Sorbonne le 12 mars et article « Centraliens » sur les visites en général.
- Voyage de mai (Reims) les 26 et 27 mai, 12 participants, prix 240/pers.
- Date et Invité du déjeuner débat.

- Divers.

- Congrès à Marne la Vallée les 22, 23 et 24 mai 2009.
- Monique LOUBIERE pour Edgard REMBERT (1866).

- Exposé du jour par Bertrand COR.

- Bertrand COR présente son dernier livre généalogique « Malheurs d'un enfoiré ».

Dernière heure... de Ronald MATTATIA...

Notre amie ZIZI (1936) est toujours très active

Après une carrière bien remplie dans l'aviation, le pétrole et la biologie, Claude de Mayo s'est attelée à la littérature. Après 5 livres pour enfants à écrit 'Le Fugueur', l'histoire d'un montreur de marionnettes, puis le tome 1 de 'Corentine', l'histoire d'une fille du 20^{ème} siècle et dont le tome 2 est encours de publication. Elle met actuellement la dernière main à son premier roman policier 'Les Singes Clones'. Le tout chez Edilivre, 56 rue de Londres 75008 PARIS
Faîtes comme moi ; J'attaque 'le fugueur' dès aujourd'hui.

2 - 2 - COMPTE-RENDU DU VOYAGE A REIMS JUN 2009.

Participants : Gérard et Marianne DAGRON – André et Anne-Marie DENIS – Henri et Marylou DUCHATEAU – Maurice et Nicole LAFEUILLADE – Pierre et Bertine PETIT – François et Chantal PERRARD.

Hôtes : MMme Jacques RENARD (46) et André VERVAY de SAINT PETERSBOURG (71).

Guide : Christine RENARD.



Pour préparer notre voyage dans les conditions idéales, nous avons joué sur un concept bien connu et toujours éprouvé : la solidarité centralienne. La méthode est très simple : un coup d'œil dans l'annuaire piston qui reste en permanence sur un coin de notre bureau, un coup de fil à un camarade habitant dans le coin, et nous voilà en contact avec Jacques RENARD (46) qui va nous aider à découvrir sa propre région, avec toute l'aide que l'on peut attendre d'un ami intime. C'est cela, la solidarité centralienne.

Pour ce voyage, la solidarité avait emprunté les yeux bleus et le large sourire de Christine, la bru de notre camarade local, qui nous a accompagnés lors de tout notre périple, avec talent et gentillesse. Cela nous a permis de tout voir, de tout comprendre et de tout apprendre sur cette ville de France qui ne se résume pas seulement dans les bulles d'une coupe de champagne.

C'est ainsi que nous avons d'abord découvert l'existence de la ville romaine, bien située au carrefour des routes de l'étain et du fer, dont il ne reste malheureusement plus beaucoup de trace d'habitat, après les passages des bandes de barbares lancées sur cette grande voie d'invasion qu'est le plateau champenois. Mis toutefois à part la porte de Mars, à l'extrémité nord du « cardo »¹, la plus large d'Europe, et sous laquelle notre groupe a réalisé la photo classique des envahisseurs d'un jour.

Le saviez-vous ? La Champagne était un pays pauvre où paissaient quelques moutons, dont la laine a fait la relative prospérité des lieux. Un ancêtre de notre hôte en a profité pour fonder sa propre entreprise de filature de flanelle, mais cela est une autre histoire, que nous citerons entre généalogistes...

Vous savez aussi que Reims a beaucoup souffert des combats de la première guerre mondiale, ce qui explique que lorsque le rémois parle de la guerre, sans préciser laquelle, vous pouvez être certain qu'il parle de la première. La raison en est simple : suite à celle de 1870, la frontière s'étant rapproché, les militaires avaient décidé de créer une double chaîne de forteresses face à l'ennemi prussien, dont quelques forts à 5 km. à l'est de la ville. Ceux-ci sont tombés très vite en 1914 aux mains de l'armée prussienne, qui put, de là, bombarder la cité. C'est pour cela que la métropole fut détruite totalement, il ne restait que quelques maisons debout. La cathédrale elle-même fut touchée par un obus incendiaire, qui mit le feu à l'échafaudage en bois de la tour nord, et la toiture prit feu à son tour.

L'incendie fut terrible, on voit encore au musée de Tau les gargouilles de pierre crachant à pleine gueule le plomb fondu des toitures...

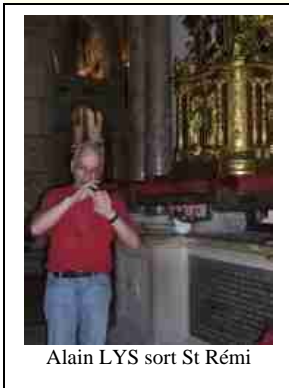
Après la guerre, il fallu tout reconstruire. 400 architectes se sont partagé la tâche. La ville prit alors un nouveau visage, large perspective de rues aux façades curieusement modernes pour l'époque, mélange de styles nouveau et contemporain. La promenade à pied devient alors une visite documentée dans ce musée des stylés du début du XXe siècle, comme en témoigne la petite abeille perchée sur la façade d'une banque.

Car il faut vous apprendre quelque chose. Le style nouveau, qui fleurit entre Napoléon III et 1914 (mais reste à la mode après la guerre) est constitué de courbes monumentales et de décorations florales exubérantes, que l'ont retrouve ailleurs sous le style « nouille ». Le style art déco est plus classique dans sa construction (inspirée souvent du grec) et c'est la décoration, à la fois géométrique et florale, qui le distingue ; il se généralise après l'exposition de 1925 et reste en vogue jusqu'à la 2^e guerre. Nous ne dirons rien des styles modernes tels que ceux présentés sous le

pseudonyme « œuvres d'art » dans les crayères romaines de Pommery, pour ne pas nous fâcher avec certains de nos lecteurs...

Un mot sur un bienfaiteur de la ville, l'industriel sidérurgiste Andrews Carnegie, qui a consacré sa fortune à la culture en finançant entre autres la reconstruction de la bibliothèque municipale ; un modèle d'art déco malheureusement fermé à la visite par la CGT pour raison de grève nationale ... Mais la persuasion de notre guide a entrouvert quelques portes...

Revenons au moyen âge et aux splendeurs de la cathédrale. Après des colossales réparations, la pierre ayant éclaté sous la chaleur des incendies, il a fallu refaire des éléments de décorations et au musée, on peut aujourd'hui admirer de près, à les toucher, les colossales statues des rois et saints de les façades, statues hautes de 5 à 6 mètres.



Alain LYS sort St Rémi



Talisman de Charlemagne

¹ Le cardo est la grande rue Nord/Sud de toute ville romaine, par opposition au décumanus d'axe Ouest/Est.

On peut aussi évoquer l'exceptionnelle épopée des sacres royaux. Chacun connaît l'histoire du saint chrême et le détail des cérémonies royales, mais il est très émouvant d'admirer au trésor de Tau les croix, les calices et le fameux talisman de Charlemagne.



La villa Demoiselle

Et puis, pour ne pas oublier le fondateur de la ville, nous avons fait un pèlerinage à la basilique de Saint Rémi, une splendeur romane où nous eûmes la chance de croiser le bedeau qui nous a ouvert les portes du tombeau et en a sorti le reliquaire contenant les restes du saint. Un instant de grande émotion.

Il fallait bien terminer par le champagne, et l'incontournable visite aux caves de Pommery. L'occasion de découvrir une merveille récemment rouverte après travaux, la villa « demoiselle » du nom de la célèbre cuvée imaginée pour les dames. Une très belle réalisation de l'art nouveau vers 1910, parfaitement reconstituée, avec une grâce et une minutie sans égale. La visite sera suivie d'une dégustation de champagne, un ravissement des yeux et de l'âme.

Nous terminerons en remerciant nos amis du Groupe des Centraliens de Reims, pour la parfaite organisation de notre séjour, et nous avons été très heureux de partager un repas et une flute avec eux.

Petit rappel sur le champagne...

Rappelons tout d'abord quelques vérités premières sur ce vin sublime. Il est obtenu en mélangeant les jus de trois cépages (chardonnay, pinot noir et pinot meunier) foulés sans être pressés pour obtenir un vin blanc qu'on laisse fermenter trois mois en cuves. Le rôle de l'œnologue est ensuite de mélanger ces vins de goût et d'années différentes pour obtenir une cuvée propre de qualité constante. Le champagne millésimé provient de vins d'une même année, de meilleure qualité, mais susceptible de varier d'une récolte à l'autre.

Après avoir ajouté sucre et levure en quantité choisie selon le but poursuivi (brut, sec ou doux), on provoque la seconde fermentation en bouteilles, durant 2 à 3 années, en remuant les bouteilles goulot en bas pour diriger le dépôt dans le goulot. Ce remuage, fait autrefois à la main (un homme remuait 40.000 bouteilles par jour) est maintenant assuré par des moyens mécaniques. Puis on refroidit le bouchon ainsi formé et on le dégorge, en le remplaçant par un vin de champagne plus ou moins liquoreux.

Le gros problème est la durée du cycle, plus de 3 ans, ce qui suppose un engagement financier important. L'autre inconvénient est qu'il faut prévoir les ventes 3 ans à l'avance : on est ainsi passé de 250 millions en 1995 à près de 400 millions en 2008, alors que la crise actuelle provoque un effondrement des ventes. On trouve aujourd'hui des bouteilles à moins de 10 euros.

Le champagne ne gagne rien à être conservé, sinon quelques mois en bas du réfrigérateur, mais alors, quelle tentation à chaque ouverture de porte !...

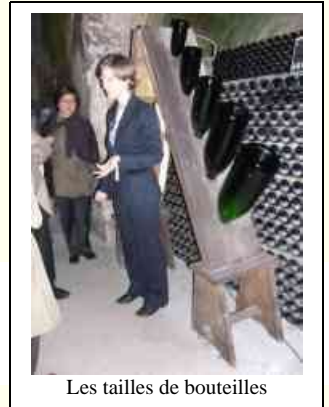
Terminons par un clin d'œil étudiantin : un moyen mnémotechnique de se rappeler les noms des bouteilles, classées selon la capacité en 0,75 litre. Apprenez par cœur :

« Car de bon matin, j'ai remangé ma savoureuse banane merdique ! »

Dont voici la réponse : **car** (1/4), **demi** (1/2) bouteille(1b), **magnum** (2b), **jeroboam** ou **rehoboam** (6b), **mathusalem** (8b), **salmanazar** (9n), **balthazar** (16b), **nabuchodonosor** (20b), **melchior** (24b).

Les avis de chacun :

De François Perrard : Merci beaucoup, mon cher André, pour ta remarquable organisation de ce très beau voyage, si réussi ! Mon épouse et moi-même en conservons le meilleur souvenir.



Les tailles de bouteilles



Les biscuits roses de Reims



Dîner à l'hôtel avec nos hôtes

2 - 3 - A PROPOS DU BULLETIN N° 56

De Jean-Charles BASTIEN :

Un salut généalogique, J'ai bien reçu le bulletin 56 de mars 2009. Très bien dans l'ensemble. Les marges sont cependant très justes pour l'agrafage. Le contenu est comme toujours très intéressant.

Un seul reproche qui n'a rien à voir avec le bulletin : Par ces temps de crise où tout augmente (en particulier les impôts locaux..) sauf nos retraites je trouve Centrale Généalogie un peu (!) mercantile.... 20 € des CD qui reviennent à moins de 5, 240 € pour un saut à Reims qui nous était revenu 120 il y a 2 ans, des réserves qui ne cessent d'augmenter : pour quoi faire ???

Je sais que les trésoriers aiment bien les réserves mais gare au découragement des vaches à lait qui les alimentent...

Je viens de faire un bon nettoyage dans mes diverses cotisations et j'en ai éliminé pas mal...

Je t'envoie ma cotisation par courrier.

De Christophe ALEXANDRE, qui commande deux Cdrom et le dico : « Bravo pour le bulletin de fin mars ».

De Pol CHAPUIS :

Mon cher Denis : Constatant qu'en cliquant dans Centrale-Liens N° 87 sur "consulter le site" de CENTRALE HISTOIRE on ouvre celui de CENTRALE GENEALOGIE je te laisse le soin de remercier leur président ou web-master pour cette publicité ! Cordialement

D'Albane de ROCHEFORT :

Merci pour le landau et pardon d'avoir mis tant de temps à accuser réception ! Juste une coquille : je suis bien « toute jeune », mais si j'étais réellement promo 88 je serais sortie de Centrale à 11 ans... Je sais bien que la valeur n'attend pas toujours le nombre des années mais en réalité je suis promo 98 !

Et en page 4 on contredit un peu le bas de la page 3 (bébé à naître / bébé né !)...

Au sujet du bulletin, savez-vous qu'il est très facile de transformer du word en pdf, ce qui peut arranger certains de vos lecteurs (sauts de page respectés + pas de souci de version de document). L'avantage est que le logiciel acrobat reader, nécessaire pour lire le pdf, est gratuit, ainsi que le logiciel pdfcreator qui sert à transformer n'importe quel document office en pdf. Si vous voulez plus d'information sur son fonctionnement (il fonctionne comme une imprimante virtuelle), n'hésitez pas à me passer un petit coup de fil (06.67.21.45.81) !

L'article en page 7 est bien intéressant, surtout pour moi dont l'aînée s'appelle Geneviève.

Bravo à Henri Duchâteau pour son étude sur le rangement... Par contre, personnellement, j'aurais évité la petite blague de la page 18... Celles des pages 20 et 21 sont charmantes (mais saint Yves était juge, pas avocat je pense). Dans la liste des cotisants en page 28, je compte double, c'est peut-être normal (nom de jeune fille + nom d'épouse) ? Merci de ce bulletin sympathique. J'essaie pour ma part de tenir à jour un petit journal familial mais c'est dur de tenir le rythme de 4 par an, alors bravo aux rédacteurs du bulletin du CGDG !

De Jean-Pierre LARREUR :

Je n'ai toujours pas beaucoup de temps pour faire des recherches en généalogie mais je continue à m'intéresser aux activités du C.G.D.C. (la conférence d'Henri DUCHATEAU sur la catastrophe de Courrières, notamment, fut remarquable).

Je lis « Vive nos ancêtres » de bout en bout parfois avec du retard (je viens de lire le n°56 en profitant des heures du voyage vers l'Italie du cinquantième anniversaire de ma promo 59). J'ai voulu relier ce dernier, comme je le faisais depuis quelques numéros, mais la reliure gêne la lecture, en raison de l'absence de marge à droite des pages paires et à gauche des pages impaires. Ne serait-il pas possible de rétablir une marge de 0,5 cm. A ces deux emplacements ?

N.D.L.R. Vos désirs étant des ordres, dites nous si la présentation de ce numéro 57 vous convient...

2 - 4 - A PROPOS DU DICO...

De Jacques BERGER, de Ville d'Avray, qui nous commande « Paroles de Centraliens » :

« Belle réalisation, avec mes remerciements pour la peine que vous prenez à transmettre la mémoire ».

De JB KAZMIERCZAK (73)

Je n'ai pas encore eu le plaisir de voir les caricatures, mais j'ai presque fini le dictionnaire. Quel plaisir. Avec beaucoup de découvertes. Bravo !

Juste une remarque au passage. Alors que tu définis "Pschitter" (parfois dit "Pschutter") tu ne parles pas de son contraire "Bzuter".

Enfin une confirmation. Le "Talent Show" a bien existé quelques années. Il ne s'agissait pas uniquement de numéros de cirque. J'ai eu le plaisir d'y jouer ... du violon ... avec un Camarade de la promo 72 (je suis de la 73).

Bravo encore pour ce travail remarquable.

2 - 5 - CENTRALE GENEALOGIE ENTRE A L'AMPHI A CHATENAY.

par Ronald MATTATIA

Vendredi 12 juin 2009, Grand Jour !!!! Centrale Généalogie est incité à assister à la 'Cérémonie de remise des prix des enjeux de 1^{ère} année'. Me voici donc, à l'heure dite, à l'entrée de l'amphi 2 du bâtiment Olivier.

Premier étonnement ; bien qu'ayant annoncé ma participation, mon nom ne figure sur aucune liste. Bonne fille, la préposée à l'enregistrement me laisse entrer. J'ai droit à un stylo mais pas au dossier. Heureusement je sais qu'il s'agit de choisir parmi les finalistes, le meilleur projet
Dont le sujet est axé sur un des enjeux, technique ou économique, de notre temps.

J'entre donc dans l'amphi ; et là, deuxième étonnement. Les murs sont tapissés d'affiches à la gloire de l'évènement (j'ai pu en récupérer une pour ma collection), de la promo 2011 qui planche et des entreprises qui sponsorisent cette journée et qui vont remettre les prix.

Troisième étonnement, je suis entouré des membres d'une promo de 450 élèves, ça ne m'était jamais arrivé (forcément, nous étions à peine 300 dans la mienne). Je me place dans la partie basse de l'amphi et je regarde vers le haut pour bien voir ces GPA à qui nous nous sommes adressés André Denis et moi dans le PI. Là quatrième étonnement, pas de forêt de visages comme de mon temps, mais la plus belle collection de couvercles de portables, de toutes les marques, qui masquent les traits de nos jeunes camarades. Grâce au Wifi, nos pistons consultent leur messagerie ou le trombinoscope du campus, rédigent je ne sais trop quoi ou cherchent quelque chose sur Google.

Mais ça ne dure pas, on annonce l'arrivée du Jury, celle du Directeur et on demande aux GPA de fermer leur ordi et de faire un peu de silence. Une espèce de Mérovée moderne, va passer son temps à calmer les rumeurs de l'amphi et jouer avec les différents niveaux de lumière.

La cérémonie commence. J'apprends ainsi que 6 thèmes ont été définis et que 50 entreprises ont proposés 87 enjeux différents à autant d'équipes. Celles-ci sont composées en général de 5 élèves venant de prépas différentes, et comprenant au moins une fille et un non francophone.

Chaque équipe à un référent et des correspondants dans l'entreprise, non pardon, chez le client, c'est comme ça qu'il faut dire.

Le travail s'étale sur plusieurs mois : séminaires de sensibilisation, visites d'entreprises, études documentaires, enquêtes, travail en chambre, rendez-vous avec le référent et les correspondants.

Le processus d'évaluation comporte plusieurs étapes. Aujourd'hui 6 équipes, les finalistes, soit une par enjeu, vont présenter leur projet et concourir pour un des 3 prix décernés par l'Ecole et celui attribué (vote en amphi, d'où l'ordinateur) par les élèves .


Les équipes disposent de 12 minutes et sont jugées sur l'impact du sujet, la rigueur de l'approche, la qualité de la démarche et celle de la présentation.

Se succèdent alors nos 6 groupes de jeunes camarades certains en costume-cravate, d'autres en tenue plus décontractée. Chaque membre d'une équipe expose une partie du travail fait et ma foi, ces pistons font preuve de qualités d'analyse et de talents certains de présentateur, et s'évertuent à masquer leur embarras devant certaines questions plus ou moins gênantes du Jury.
A la fin de chaque exposé, les supporters présents à l'amphi manifestent bruyamment leur satisfaction.

Le timing est tenu, et au moment prévu, le Jury se retire pour délibérer et l'amphi commence à voter de son côté en introduisant les codes personnels sur le site dédié et en affichant son favori.

A la reprise, chaque sponsor vient présenter son entreprise et annoncer les vainqueurs.

A l'honneur donc, l'équipe qui a étudié **le contrôle du gel, lors de la production de pétrole et de gaz en Arctique** qui a obtenu le Grand Prix et celle qui a étudié un projet **de Vidéo Indexing of Personalities**, qui s'est vue attribuer le Prix Spécial des élèves. Cette même équipe a également obtenu un 3^{ème} prix du Jury.

	CONCOURS « ENJEUX »
NOM _____	
PRENOM _____	
EQUIPE _____	
SIGNATURE _____	
Modèle de fiche de présence.	

A la sortie, cinquième et dernier étonnement : les élèves remettent à une « *Mérovette* » (nous on n'en avait pas) un petit bulletin blanc sur lequel figure leur nom. Renseignement pris, il s'agit de repérer ceux qui ont séché ce dernier amphi. Comme quoi, l'Ecole Centrale est toujours l'Ecole Centrale, la fiche de présence existe toujours. J'ai appris, un peu après que les inspecteurs existent toujours aussi et que la présence à certains amphis est toujours contrôlée.

Je devais rencontrer en début d'après midi le Directeur de La Résidence des élèves pour préparer la présence de Centrale Généalogie à la rentrée de septembre (ça devient un must).

Je suis donc déjeuner au chinois du coin puis boire un café au 'Café de l'Ecole Centrale' (un must aussi).

Mes réflexions au cours de ce repas : L'Ecole Centrale aujourd'hui ? **Franchement pas mal !!!**

Et les jeunes pistons actuels ? **Eh bien, ils sont très bien.**

2 - 6 - CENTRALE HISTOIRE nous communique : par Jean-louis BORDES

Ces derniers mois, Centrale Histoire a été particulièrement occupé par la préparations de plusieurs manifestations de l'année Blériot (voir à ce sujet le site le site mis en place par l'association qui récapitule toutes les manifestations organisées en France: www.bleriot2009.fr); Nous attirons tout particulièrement l'attention sur l'exposition au Musée des Arts et Métiers qui se tiendra du 23 juin au 15 octobre 2009 autour de « l'avion de l'exploit ». Jean-François Belhoste (71), directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, en est le commissaire extérieur. Plusieurs de nos camarades et membres de l'Ecole y ont contribué. Voir sur le site du musée :

<http://www.arts-et-metiers.net/musee.php?P=89&id=36&lang=fra&flash=f>

Avec le groupe de Paris, Centrale Histoire organise une conférence, par Jean-François Belhoste (71), le jeudi 19 novembre à 18 heures 30, sur le nouveau quartier Poissonnière, aménagement urbain de la première moitié du XIX° siècle. Se reporter page 3 à

http://www.centraliens.net/groupe-regionaux/idf/paris/teleprogram/cl_129_web.pdf

En marge des thèmes centraliens, nous rappelons que Jean-Louis Bordes (58) et Bernard Tardieu (67) membre de l'Académie des Technologies et Vice-président de la Commission internationale des grands barrages, ont donné au CNAM, le 23 avril 2009, une conférence sur « Les barrages hydrauliques, l'eau sous pression », dans le cadre d'une série organisée par le journal La Recherche et le Musée des arts et métiers. Cette conférence est en ligne sur le site du musée :

<http://www.arts-et-metiers.net/musee.php?P=222&id=337&cycle=86&lang=fra&flash=f>

Enfin nous vous rappelons de ne pas oublier de visiter le site de Centrale Histoire www.centrale-histoire.centraliens.net, que nous cherchons à enrichir et améliorer. En mai 724 visiteurs différents s'y sont rendus, portant le nombre de visiteurs depuis le début de l'année à 3083 visiteurs différents.

2 - 7 Curiosités paroissiales : Un prévôt peu mélomane !

Relevés aux affaires judiciaires de Meurtre et Moselle.

"Plaise Messieurs les lieutenants Général, Me echevin et échevins au baillage de Lunéville Ce requérant Joseph Marchal fils majeur dans demeurant à Azerailles disant que lundi dernier feste Saint Laurent et dusdit Azerailles les joueurs de violons dudit Lunéville estant au logis dudit requérant, ou ilz estoient venus à sa priere, et Iceux en jouantz pendant que quelques jeunes Gens dansoient, serait survenu Me Pierre Marotel prevost dudit Azerailles, lequel sans aucun autre parlés ny formalité auroit dabord pris à Jean Plû le petit violon avec lequel il joüoit et ensuite le rompu et cassé, qui est un acte tout à fait surprénant et extraordinaire esperer par ledit prevost qui n'en a aucune raison de ce faire.

A ces causes et attendu que ledit requérant a estre obligé d'achepter un autre violon audit Plû, comme ayant lcelluy esté requis de venir audit Azerailles qu'il est juste que ledit Marotel paye et indemnise ledit requérant dudit violon par luy rompu et cassé, Il vous plaise ordonner qu lcelluy Me Marotel sera assigné pour s'y voir condamner et aux despens et sera bien.

(signé: MENGIN)

Soient les parties assigné à lundy prochain en l'audience de ce lieu huit heures du matin, à Lunéville ce douzième juillet 1676"

3- LE COIN des CHERCHEURS

3 -1 - DE LA GENEALOGIE AU ROMAN par Bertrand COR.

Vous lirez ici le texte de l'exposé de notre camarade Bertrand COR, le 7mai 2009. Les illustrations sont tirées des figures d'Oudry parues dans l'édition de 1755 des Fables de la Fontaine (seule, la première apparaît en couverture du livre).



LA GENEALOGIE

D'après la définition du Larousse, il s'agit d'une science qui a pour objet la recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles.

Matériellement, cela se traduit par :

- Les recherches de noms, prénoms et dates des événements de la vie (N et B, M, S.) et des relations entre les personnes grâce aux filiations.
- La construction de réseaux ascendants ou descendants pouvant comporter des détails supplémentaires comme les professions, domicile, les parrain et marraine, les témoins au mariage, les témoins au décès

On commence à avoir une meilleure vision du personnage, mais ce n'est encore qu'un squelette.

Cette vision est améliorée encore par les actes notariés qui vont d'autant plus attirer l'attention qu'ils sont plus nombreux pour un même individu. Ils sont extrêmement variés :

- actes de naissance, baptême, mariage, décès, contrat de mariage, inventaire, tutelle, notoriété, conseil de famille, licitation, mortuaire, séparation de biens, exhérédation, consentement à réception d'héritage, renonciation à succession, cession d'usufruit, donation, scellés, avis de parents, délibération, substitution, déclaration, assignation, partage, liquidation
- vente, achat, cession, locations, échanges, baux, marchés, atermolement, transaction, déguerpissement, abstention,
- création ou dissolution de société, procuration, certificat d'obligation, quittance, reconnaissance de dette, cautionnement, remboursement de rente, mainlevée, transport de rente, titre nouvel, convention de créanciers
- traités d'office, apprentissage, accord, remplacement dans les corps, nationalité



Il convient de tenir compte de l'importance relative des actes les uns par rapport aux autres

L'avantage des actes notariés : ils sont datés, sont en principe exempts d'erreurs (attention aux prénoms et à l'orthographe des patronymes), et comportent des indications souvent précieuses : âge des personnes, profession, domicile, nom qualité et domicile des témoins

On peut donc les classer chronologiquement : importance capitale pour saisir le déroulement d'une vie.

Toutes les sources sont à exploiter pour augmenter la connaissance qu'on peut avoir d'un personnage. La curiosité est un vilain défaut mais pas en généalogie. Il faut tout regarder même les documents les plus improbables : comme par exemple ce répertoire effectué vers 1880 des actes B.M.S du Québec où j'ai retrouvé un ancêtre, rubanier parisien décédé en 1686 à Québec alors que rien ne pouvait me mettre sur cette piste : le hasard absolu.

Il ne faut pas craindre de passer en revue systématique tous types de documents d'archives : la chronologie des registres de notaires, les listes alphabétiques de voyageurs, de condamnés, les dossiers de toute série des archives (série T en particulier), les inventaires de séries départementales, les fichiers quelle qu'en soit leur nature, etc... Quand on se limite à une dizaine de patronymes, c'est très faisable, quand on en a plusieurs milliers c'est un peu plus délicat.

L'accumulation de données sur un personnage permet de l'éclairer de mieux en mieux en éliminant petit à petit les zones d'ombre.

Certaines investigations fortuites peuvent conduire à des découvertes de documents en grand nombre. Par exemple cette liquidation d'une vieille tante célibataire en 1692 laissant un petit bien donc peu intéressant a priori mais qui contenait la liste détaillée de ses 36 héritiers avec leurs liens familiaux : un trésor précieux. Après dépouillement et classement chrono des documents recueillis, le personnage prend encore une dimension nouvelle.

LA FRUSTRATION

La majorité des actes (notariés) traitent de questions pécuniaires qui sont souvent fastidieuses. Jamais vraiment inutiles, elles n'apportent cependant que des suppositions sur le caractère d'un personnage.

Ces lacunes, très nombreuses et d'une importance capitale n'empêchent pas de tenter de brosser un tableau du personnage en suivant scrupuleusement ses différentes actions marquées par des pièces manuscrites. Cela pourra conduire à une biographie de 20 à 30 pages dont les deux faiblesses principales vont être des lacunes de connaissance de ses activités sur des périodes plus ou moins longues et une ignorance complète du caractère mis à part les hypothèses que les documents découverts nous aurons permis de faire.

Comme beaucoup d'entre nous, j'ai écrit les biographies de mon père et de ma mère. J'ai cru assez bien les cerner mais je n'oublierai pas qu'une personne ayant écrit la biographie de sa mère récemment décédée, se brouilla définitivement avec son frère qui prétendait qu'elle n'avait rien compris à leur mère !! Cela devrait nous laisser modeste et prudent sur nos capacités à bien cerner le caractère et la psychologie d'un individu, si proche soit-il.

La généalogie a beau être une science, c'est-à-dire qu'elle doit s'en tenir aux documents manuscrits (attention aux imprimés qui véhiculent souvent des compilations erronées) il n'est pas interdit de tenter d'esquisser le caractère du personnage et de proposer des hypothèses découlant plus ou moins logiquement des faits à condition de le dire clairement. A partir de là le lecteur pourra à volonté adhérer à l'hypothèse ou la rejeter. Ce type de document a donc l'intérêt pour celui qui l'écrit de donner davantage de structure à son personnage puisqu'on y évoquera les détours de son âme et pour le lecteur d'y trouver enfin autre chose que des affaires de gros sous.

Yann Moix écrivait récemment (Le Figaro du 2 avril 2009) : ce qu'il manque aux biographies, c'est la vie.

LE ROMAN

Un moment vient où cette frustration du généalogiste vis-à-vis de l'absence de sentiments que dégagent tous ces documents sources peut exploser en un délire de faire savoir ce qu'on pense du personnage étudié, de broder, d'inventer, en un mot de lui donner la vie que Moix évoque.

Et tant qu'à faire de romancer, il ne faudra pas se limiter à façonner à notre héros un caractère, des ambitions, un sentiment, des relations de nature très personnelle et intime, une vie sentimentale, il faudra en profiter pour remplir les vides de sa carrière avec des événements qui collent au personnage sans le défigurer. Car, il me semble que dans cet exercice de biographie romancée, le généalogiste se doit d'utiliser tous les éléments qu'il connaît déjà et qu'il doit façonner les compléments imaginaires en fonction de son personnage. Je pense qu'il faut surtout éviter la « logique d'Harry Potter » qui veut que quand le personnage est dans un corner, un coup de baguette magique lui fait passer l'obstacle. Là, on ruine à tout jamais la crédibilité du personnage.

Même si beaucoup de nos actes ne sont pas nécessairement logiques, il me paraît fondamental que les situations imaginées soient logiques non seulement entre elles mais avec le personnage de telle sorte qu'il devienne quasiment impossible au lecteur de démêler le réel de l'imaginaire.

C'est finalement un exercice qui n'est pas si aisé, le personnage vous contraignant parfois à modifier vos intentions initiales.

Quand on a achevé ce travail (qui le distingue de la biographie jamais achevée parce que indéfiniment bourrée de lacunes) la difficulté va être, comme pour tout ce qui est rédigé, d'assurer d'innombrables relectures. Je n'insiste pas sur ce point bien connu que seul un œil extérieur est vraiment capable de déceler non seulement les fautes d'orthographe ou de syntaxe mais aussi les barbarismes, les néologismes, les erreurs de logique et tout ce que l'auteur, le nez dans le guidon, ne voit plus.

LE DEFI



Pourquoi publier ? En ce qui me concerne, je n'y songeais pas vraiment mais ayant donné mon premier jet à cinq personnes d'âge et de caractère très différents j'ai constaté que leur réaction unanime a été de poursuivre vers l'édition. C'est une petite satisfaction orgueilleuse mais c'est sans doute le seul moyen de faire connaître son travail car le généalogiste a peu de chances de passionner beaucoup de monde. Cette décision qui est un défi, a l'intérêt de placer l'auteur dans des conditions d'exigences linguistiques, grammaticales, de logique beaucoup plus grandes que si le travail était destiné à occuper une petite place dans le fond du placard de 30 ou 40 cousins. Il faut que ça se lise avec facilité et pour cela rien ne vaut les dialogues. Une attention particulière devra être donnée à la première et la quatrième de couverture ainsi qu'au titre qui peuvent contribuer fortement à la promotion de l'ouvrage.

Si l'on veut publier son œuvre on va se trouver confronté à trois types de difficultés :

- d'ordre financier
- d'ordre éditorial
- d'ordre promotionnel

Je demande ici l'indulgence du lecteur car ma très modeste expérience se limite à ce jour à un ouvrage qui, en plus, connaît des avatars.

Quand on sait que les grandes maisons d'édition reçoivent plusieurs dizaines de livres par jour, que parmi ceux-ci le genre (avoué) biographie romancée est certainement un parent pauvre car on ne sait pas bien où le classer, on se rend vite compte qu'on ne doit pas avoir la prétention de jouer dans la cour des grands. Je passe sur les grands talents qui se révèlent tardivement, ou sur le coup de pot incroyable que le manuscrit reste sur le haut de la pile. On réalise très vite qu'il va falloir financer personnellement l'édition et l'impression d'un stock de démarrage (500ex.) pour un ouvrage de 200pp format 14x21 sans photos vendu 15€.

Je pense qu'il faut compter entre de 2.000 à 4.000€ d'investissements pour l'auteur. C'est-à-dire qu'il faudra environ vendre 1000 volumes pour rentrer dans ses frais...Une gageure quasi impossible.

Mais il ne suffit pas d'accepter de payer (de publier à compte d'auteur) pour trouver preneur pour exécuter la tâche. En effet l'éditeur sérieux va se poser la question de la promotion de l'ouvrage et va retomber sur les deux points cruciaux de cette biographie romancée : l'auteur inconnu et le genre inclassable de l'ouvrage. Autant le roman connaît un engouement exceptionnel et les lecteurs sont d'une grande avidité, et les biographies de grands hommes ou femmes (on a écrit plus de 150 biographies de Napoléon) connaissent un beau succès, autant les biographies d'illustres inconnus (ce sera le cas le plus fréquent des héros de nos biographies) n'attirent pas beaucoup la curiosité des lecteurs sollicités de toutes parts par des monceaux de livres nouveaux.

Donc l'éditeur va se gratter la tête en se demandant comment il va promouvoir votre livre, sous quelle rubrique, auprès de quelle clientèle, quelles librairies ?

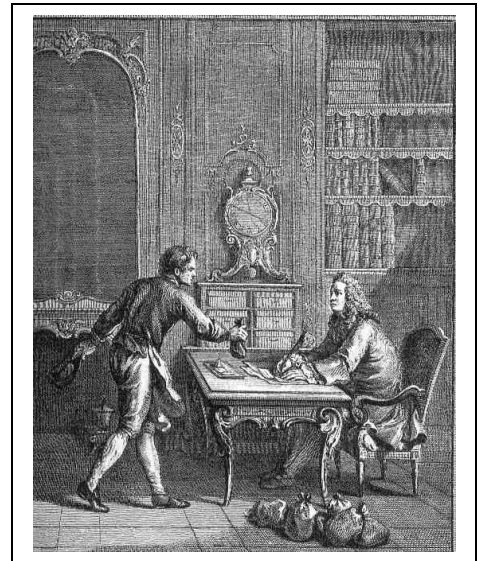
Un éditeur, sans doute un peu moins scrupuleux ou prévoyant, acceptera et vous serez alors embarqué avec lui pour le meilleur et surtout pour le pire. Oui car le pire est à venir.

En effet, si l'éditeur dispose bien d'un catalogue de ses publications avec mise en valeur des nouveautés, qu'il le distribue deux fois par an à 1000 à 1500 librairies, on peut se demander combien de librairies vont avoir le courage d'accepter le dépôt de 20 volumes et combien de temps ils les laisseront accaparer leur étalage toujours limité. Plus grave : comment fera l'ami de l'auteur (qui a épuisé son quota de 50 à 60 volumes donnés à titre gratuit par l'éditeur) pour se procurer un exemplaire ? Le petit éditeur auquel nous nous sommes adressé n'est évidemment pas équipé pour assurer l'envoi de livres à l'unité. Questionné à ce sujet un éditeur m'a répondu que l'envoi de livre était facturé 10€ quelle que soit la quantité ...La solution va donc consister à donner son adresse personnelle à tous ceux qui désirent un exemplaire et assurer l'expédition soi-même. Il convient donc de négocier avec l'éditeur très sérieusement le stock gratuit mis à disposition de l'auteur au départ ainsi que la ristourne qu'il lui concède pour tous les exemplaires supplémentaires qu'il lui commandera par 20 ou 30 selon la demande.

LE RESULTAT

En ce qui me concerne : plutôt catastrophique. Mon héros ayant eu une vie très agitée, ayant passé son temps à tromper ses maîtres, j'ai eu l'idée d'intituler le livre « Les Malheurs d'un Enfoiré », Roman biographique. Malheureusement, mon éditeur a cru bon d'écrire « Roman autobiographique ». C'est l'arrosee arrosé. Nous sommes actuellement dans une phase douloureuse de négociation pour redéfinir les obligations de l'éditeur et j'enrage contre cette perte de temps car j'ai de nombreuses pistes de diffusion que je suis contraint de mettre en attente.

Qu'à cela ne tienne, je me concentre sur mon deuxième ouvrage quasiment achevé à ce jour : il s'agira de Louis XV dans sa jeunesse. Passionnant d'après mes fille et belle-fille. Je vous en reparlerai.



Questions à l'auteur.

Lors de son exposé le 7 mai 2009, notre camarade a du répondre à de nombreuses questions, dont nous avons retenu les suivantes :

Q. : Pourquoi ce titre avec un « enfoiré » un peu agressif ?

R. : Tout simplement pour attirer l'œil du fouineur et lui donner envie de lire l'explication.

Q. : Comment as-tu trouvé autant de renseignements dans les archives.

R. : Il faut passer beaucoup de temps, car les Archives conservent énormément de matières, comme je l'ai souligné au début de mon exposé, et il ne faut pas hésiter à fouiller pour trouver ce que l'on cherche. D'autre part, il faut savoir jouer avec la chance : la recherche d'un évènement peut être l'occasion d'en découvrir un autre, comme cela m'est arrivé, en découvrant aux B.M.S du Québec un acte alors que je feuilletais simplement ce registre en attendant la remise d'un autre document.

Q. : La pratique de la lecture rapide est une aide précieuse pour améliorer ces résultats.

R. : Tout à fait.

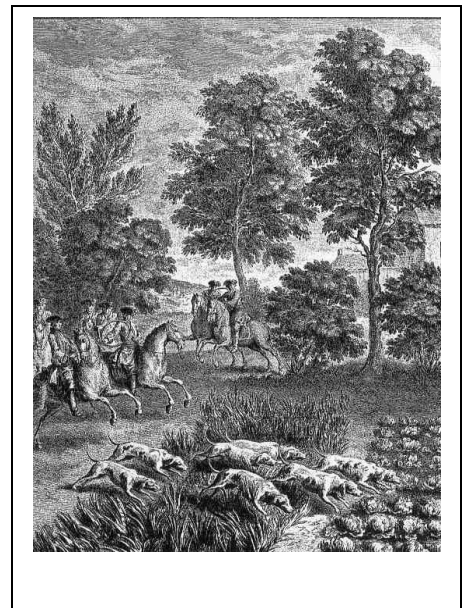
Q. : Tu cites de nombreuses fois le fonds de la série T. En quoi consiste-t-il ?

R. : Il s'agit d'un fonds qui regroupe tous les documents issus des bien confisqués aux émigrés et des documents trouvés dans les voitures et rapportés à la police. On y trouve toutes sortes de choses extraordinaires.

Q. : Tu cites des relations amoureuses... As-tu trouvé des lettres d'amour ?

R. : Non, mais une lecture est plus facile si le texte comporte des paroles ou des témoignages. Là encore, il est permis d'imaginer, sous la réserve absolue de ne pas contrarier les témoignages écrits, et de rester dans une voix juste et compréhensive.

N.D.L.R. : *Nous sommes heureux de vous apprendre que la deuxième œuvre de notre camarade, consacrée à l'adolescence de Louis XV, est aujourd'hui à la relecture et qu'il a attaqué son troisième roman. En lui souhaitant autant de succès qu'en laisse espérer sa première œuvre « Les Malheurs d'un enfoiré ».*

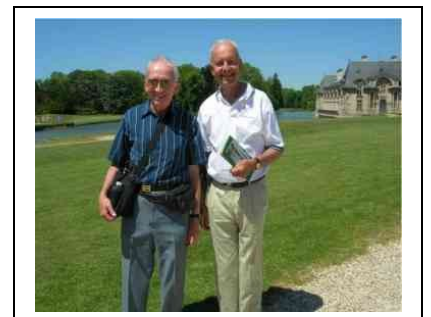


3 - 2 - MON COUSIN DU CANADA

Non, ce n'était pas un mythe ! Mon cousin Canadien existe bien. Pour preuve, nous nous sommes rencontrés pour la première fois chez moi le 28 mai 2009.

Bernard Bruneau, Québécois bon teint depuis sept générations de Canadiens, est issu en ligne agnatique Joseph Petit dit Bruneau, fils de Henry Petit, bourcier gibecier à Paris dans l'avant-dernier quart du XVIIème siècle. Ce même Henry Petit est également mon aïeul.

Je signale en passant que les patronymes Canadiens sont très complexes puisqu'ils sont très souvent doubles par suite de l'ajout d'un surnom ou d'une alliance. Ces patronymes doubles perdent au gré des alliances une de leurs composantes pour s'en accoler une autre, parfois inversant l'ordre des facteurs d'une génération à la suivante. C'est ainsi que les Petit se sont vite appelés Petit-Bruneau puis certains sont devenus Bruneau ou même Bruno. C'est pour cette raison qu'on peut dire que Bernard Bruneau descend en ligne agnatique de Joseph Petit ce qui n'est évident a priori. Comment Bruneau s'est-il raccordé à Petit ? On pense que c'est parce que la grand-mère de Joseph était née Brun et sa mère Fontaine patronyme qu'on a rapproché de l'eau, d'où Brun eau !!



Nous nous sommes retrouvés par une conjonction de hasards bien improbables. Le premier hasard vient d'une consultation que j'ai faite en 1998 à la Bibliothèque Nationale d'un merveilleux ouvrage « le Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes » de l'abbé Cyprien Tanguay édité en 1871. Travail spectaculaire s'il en fut puisque, en l'absence d'informatique, il répertorie tous les baptêmes, mariages, sépultures de toutes les paroisses Québécoises avec des index. Je n'avais a priori aucune raison spécifique pour consulter cet ouvrage mais seulement une demi-heure à perdre en attendant qu'on m'apporte ma commande.

Pourquoi ai-je été voir si mon ancêtre Henry Petit (deux noms bien banals) figurait dans ce dictionnaire ? Une inspiration incroyable ! C'est le second hasard.

Quand j'ai constaté que mon ancêtre figurait dans la liste des décès en 1686 à Québec, mon sang n'a fait qu'un tour surtout quand j'ai trouvé la mention des parents d'Henry qui étaient bien ceux que je connaissais : nul doute, il s'agissait de mon aïeul.

Jamais satisfait, j'ai voulu en savoir plus et, pour tenter d'établir un lien avec le Canada, j'ai recherché une association généalogique. Après une quête laborieuse, j'en ai choisi une (La Société Généalogique Canadienne-Française, SGCF) sur les trois possibles et je lui ai envoyé un petit article ne cachant pas mon souhait d'entrer en relation avec des cousins Canadiens : une sorte de bouteille à la mer. La revue, d'un niveau plus savant que mon petit article, a néanmoins accepté de bonne grâce de publier « Les Petit de Paris Emigrés au Canada » vers novembre 1999 en l'illustrant spontanément d'une photo de la tour St Jacques dans l'ombre de laquelle Henry avait vécu.

De son côté Bernard Bruneau avait bien remonté sa généalogie jusqu'à Joseph Petit dont il savait qu'il venait de France mais n'avait jamais pu trouver sa filiation de l'autre côté de l'Atlantique. Un jour, troisième hasard, ma bouteille à la mer fut ouverte par un membre de la famille Bruneau de Québec qui fit le rapprochement avec les recherches de Bernard et lui indiqua mon article. Ce n'est qu'en 2002 que ce dernier parvint, à travers Internet, à découvrir mon nom sur le site de notre Cercle. Il a demandé à André Denis de servir d'intermédiaire pour entrer en contact avec moi. La jonction était faite.

Cette fin d'année 2002 fut le début d'une extraordinaire collaboration par-dessus les mers pour parvenir à élaborer non seulement les détails de la vie de Joseph Petit et de ses innombrables descendants (les familles pouvant avoir jusqu'à seize enfants jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle) mais aussi les raisons qui ont poussé son frère Henry, son aîné de deux ans, à le rejoindre alors qu'il avait déjà 44 ans, une profession de bourcier gibecier à Paris et six enfants à élever.

Ce fut, pour chacun de nous, l'occasion de montrer à l'autre qu'il ne perdait pas son temps et toutes les semaines, pendant trois ou quatre mois, nous nous sommes adressés des compléments d'informations et des copies de documents débusqués à l'occasion de nos recherches. Nous avons cette chance formidable d'appréhender la généalogie de la même façon c'est-à-dire de ne pas nous contenter de quelques dates, indispensables mais bien sèches, mais de vouloir entrer dans la vie des personnages et de rechercher leurs motivations, donc toute information les concernant était bonne à saisir.

Au fur et à mesure de nos recherches, je voyais se dessiner la raison du grand voyage d'Henry. En fait son frère Joseph qui possédait des qualités de courage et probité indiscutables n'avait guère le sens des affaires. Arrivé au Québec vers 1669 comme sergent d'une compagnie de fantassins, il fut démobilisé sur place et gratifié d'une surface de terre qu'il défricha. Puis il se lança dans le commerce pour lequel il était mal fait. S'étant laissé entraîner dans le négoce de pelleteries, il y avait perdu non seulement sa culotte mais aussi celle de ses prêteurs dont son frère Henry. Celui-ci a donc décidé d'aller voir sur place pour prendre les affaires en mains. Malheureusement, quelques mois après son arrivée au Québec, Henry recevra une balle dans la jambe au cours d'une fête pour l'inauguration du buste de Louis XIV à Québec et mourra en 1686 de la gangrène trois jours plus tard à l'hôpital. Tous ces détails furent très longs à mettre bout à bout mais la logique des événements nous fut dévoilée par divers témoignages dont celui de l'évêque de Québec, de passage à Paris en 1688, qui écrivit à la veuve d'Henry pour lui certifier les circonstances de sa mort et lui permettre ainsi de procéder au partage de ses biens.

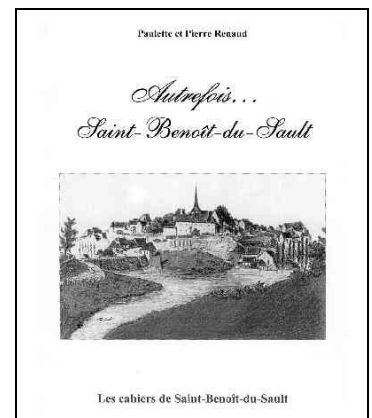
Je me suis particulièrement attaché à écrire la biographie de mon cousin Joseph Petit car j'étais bientôt en possession de plus quarante documents issus de notaires, de paroisses ou d'auteurs Canadiens le concernant. Bernard, lui, se concentrait sur un immense travail sur la saga des Petit-Bruneau qu'il réunissait tous les deux ans après une messe commémorative dans la chapelle qui fut élevée sur le terrain donné à l'évêché par Joseph vers 1715. Bernard confectionnait un superbe CD avec de très intéressants commentaires, et de nombreuses photos de lieux ou de portraits et documents auxquels il joignit la biographie que j'avais consacrée à son ancêtre

Ce fut donc un immense plaisir pour Myriam et moi que d'accueillir Bernard et sa charmante femme Lise jeudi dernier à la maison. Le samedi suivant, nous les emmenions à Chantilly pour les distraire un peu des fatigues de Paris. Nous avons terminé notre journée par une messe à la Madeleine : oui, c'était bien la Pentecôte puisque nous nous sommes très bien compris chacun nous exprimant dans notre langue ! Je pense qu'il est assez rare que des cousins au 18^{ème} degré se rencontrent avec un tel degré de connivence.

Merci à la SGCF d'avoir provoqué cette belle rencontre. Merci à Bernard pour tout ce dont il m'a fait profiter.

3 - 3 AUTREFOIS... St BENOIT-du-SAULT par Pierre RENAUD

Pierre nous a fort gentiment envoyé une réédition de son dernier ouvrage, écrit en commun avec son épouse Paulette, et consacré au bourg de l'Indre dont il est



originaires. Cette œuvre est un modèle pour tous ceux qui ont collectionné des C.P.A. et voudraient écrire l'histoire de leur village. Document disponible chez l'auteur pour 20 euros, port en sus.

Cltons la préface de Nicole Patureau, Directeur des Archives de l'Indre – mars 1990 :

Grâce aux documents relativement nombreux de cette période, sur lesquels figurent des personnages, ce sont aussi les habitants du Saint-Benoît-du-Sault de la Belle Epoque, que nous présentent les auteurs qui ont pris la peine de les identifier et de les raconter. De même sont évoqués les grands moments vécus par Saint-Benoît et ses habitants en ce début du 20ème siècle : ainsi la fête patronale du 15 août avec ses cortèges de chars et ses défilés, abondamment illustrés par les cartes postales, de même l'inauguration pleine d'éclat, de bruit et de fête, de l'Ecole Primaire Supérieure, en 1913.

Dans un décor hérité des siècles qui nous ont précédés, revit, grâce ... la publication de Monsieur et Madame RENAUD un monde aujourd'hui révolu. Les acteurs ne sont plus là et la vie quotidienne, évoquée par ces documents savoureux que sont les cartes postales, elle aussi totalement transformée, n'a plus que de rares points communs avec la vie qui est la nôtre à la veille du 21ème siècle. Cette publication des cahiers de Saint-Benoît-du-Sault, dont il convient de remercier les auteurs, passionnés par leur petite ville, permet d'en fixer le souvenir.

3 - 4 DIVERS EXTRAIT DE REGISTRES PAROISSIAUX

Registres de Thionville-sur-Opton (78)

(Inséré aux actes paroissiaux en fin d 'année de 1756 à 1789 inclus)

"Je soussigné Jean Louis LAIR, curé de Thionville, diocèse de Chartres élection de Monfort Lamaury bailliage royal dudit lieu certifie avoir publié à notre messe paroissiale le dimanche vingt sept de décembre mil sept cent soixante dix huit ledit du Roy Henri II du mois de février 1556 contre les femmes et filles qui celent leur grossesse. Ledi jour et an que dessus"

LAIR curé de Thionville

Registres de Prélénfrey (38). : un curé consciencieux....

Extraits des registres paroissiaux de Prélénfrey (38).

"Je, curé de Pallanfray soussigné, certifie à tous à qui il appartiendra, avoir trouvé un feuillet volant dans la sacristie de la cure de Pallanfray contenant le baptême de Clauda ACHART, fait par Messire THONIEL prêtre, sans date, ainsi couché comme s'ensuit :

" Je soussigne et confesse avoir baptisé Clauda ACHART, fille de Jean ACHART et Anthoinette COREARD mariés. A été parrain Jean JOURDAN et marraine Pierrette MAZET, en présence de honnête Jean BOUCHIER et Jean BRUN, en foy de quoy je me suis signé: THONIEL (signature). Signé JOURDAN parrain (signature) "

Je, curé, certifie avoir transcript ledit feuillet volant sans avoir ajouté ni diminué, mais bien d'une manière exacte et fidèle, en foy de quoy j'ai signé dans ma maison curiale ce 25Août 1693.

FOURNIER curé

Morale...

Joseph, fils naturel & illégitime d'Élisabeth VINCENDON dit LA FLEUR de Nantoin fille de Jean VINCENDON dit LA FLEUR, lequel enfant est du fait et œuvres de Joseph CHAPUI de cette paroisse chez qui elle demeure en qualité de domestique par un effet de concubinage presque public qu'on n'a pu empêcher, parce qu'aujourd'huy le libertinage n'est pas réprimé et les lois de la Sainte Église ne sont point observées et ses ministres ne sont plus soutenus. Le dit enfant étant du fait du dit CHAPUI ainsi que la dite VINCENDON l'a déclaré, à ce qu'on dit, par devant Maître EYNARD avocat, notaire et châtelain de ce lieu, résidant à Châtonnay, le premier du mois de mars dernier et aussi que le dit CHAPUI l'a avoué en signe duquel il a assisté au baptême du dit enfant et a signé le présent acte: le dit enfant est né et a été baptisé ce vingt-quatrième may 1778 . Son-parrain a été Antoine CONSTANTIN MAYOUD et sa marraine Ennemonde BUENERD SERPOUL épouse du dit parrain qui n'ont signé pour ne savoir. Enquis et requis.

3 -5- LES PONTONS DE CADIX par Jean Van den Broek

Sous l'Empire, la vieille noblesse française, royaliste de cœur, mit un certain temps à "rallier" la cause Napoléonienne. Mais les victoires de la Grande Armée, puis l'entente de Napoléon avec le Tsar à Tilsitt après les succès foudroyants d'Iéna et Friedland (1806) soulevèrent l'enthousiasme des plus jeunes qui se destinaient à la carrière militaire. Ils s'engagèrent dans l'armée de l'Empire.

Ce ne fut souvent pas sans la contestation de leurs parents qui n'avaient guère apprécié bien des actes de ce "Buanoparté" qui assassina le duc d'Enghien en 1804 et s'entourait encore du régicide Fouché à l'époque.

Ce fut ainsi le choix d'Athanase de Guitaut² qui fut pensionnaire à l'École Spéciale Militaire de Fontainebleau (le futur Saint Cyr). Sous-lieutenant, il rejoignit le corps du général Dupont de l'Estang qui allait être engagé en Espagne.

Cependant Napoléon, inquiet de l'attitude ambiguë de l'Autriche et de la Russie après Tilsitt et la conférence d'Erfurt, maintenait la Grande Armée en Allemagne,

De ce fait le corps d'armée Dupont n'était pas gâté au plan de l'entraînement et de l'équipement des recrues.

Le jeune frère d'Athanase, Achille, engagé lui aussi, le rejoignit dans le même corps d'armée.

En juillet 1808 les troupes du Général Dupont essuyèrent une terrible défaite à Baylen devant l'armée Espagnole dont les soldats s'étaient tournés contre la France après l'humiliation de Bayonne, et des "partisans" armés. La capitulation honorable, signée par Dupont et un son adversaire Castanos, prévoyait le retour en France des 17 000 prisonniers avec armes et bagages.

Elle ne fut pas appliquée par le "Junte" qui faisait autorité sur les rebelles au gouvernement du "Roi Joseph" d'Espagne. La Junte prétendait, sans doute avec raison, que les officiers supérieurs auraient ramené ainsi en France le fruit de leurs pillages

Les gardes de Marine, combattant sous les ordres de Dupont, furent envoyés sur des pontons à Cadix.

Le Maréchal Soult, futur ancêtre des Guitaut de la branche aînée, mena bientôt une brillante campagne en Andalousie, sans pouvoir cependant prendre Cadix où s'étaient réfugiés les dirigeants de la rébellion contre le "Roi Joseph". Par un long siège, il affama la ville qui ne se rendit pas.

Cependant la côte autour de Cadix, proche du Portugal, était tenue par l'armée française.

Dans ces conditions le ravitaillement des prisonniers enfermés dans les pontons était plus qu'aléatoire.

"On ne sait pas quelles horribles souffrances ont endurées les prisonniers sur ces pontons. La plupart du temps on ne leur donnait rien à manger. On laissait les cadavres à côté des survivants, et il arriva que sur plusieurs pontons il y eut plus de cadavres que de vivants. Ceux-ci, enfermés avec les morts et respirant l'infection des corps en putréfaction, ne tardaient pas à succomber. Tout prisonnier qui pouvait à la nage parvenir jusqu'au rivage était sauvé, puisque le corps du Maréchal Victor occupait les ports voisins comme Puerto Real. Lors des grandes marées, ou pendant les tempêtes, quelques prisonniers réussirent à couper les câbles des pontons. Malgré la mitraille des Anglais et des Espagnols; ces navires vinrent échouer en rivage et les prisonniers furent sauvés."

(Récit du soldat Manière).

Athanase, âgé de 21 ans, était du nombre. Il fut l'un de ces combattants de Baylen, captifs des pontons de Cadix. Il fut interné sur le ponton de "La Vieille Castille" où il tomba gravement malade et resta 22 mois. Il fut l'un de ceux qui regagnèrent le rivage depuis ce ponton dont les câbles avaient été coupés. Epuisé, sachant à peine nager, il fut secouru par un camarade, monsieur de Chabannes, et aussi, dit-on, le vicomte de Curel issu d'une grande famille qui s'allia à l'une des descendantes d'Athanase.

Sa santé ne s'en remit jamais.

Son jeune frère, Achille, (18 ans lors de Baylen), capturé dans les mêmes circonstances et emprisonné sur le ponton de "La Vieille Castille" avec son frère, y tomba si gravement malade qu'il fut évacué sur un hôpital de l'île de Leon, pour y être soigné. De là il fut embarqué sur un navire de guerre anglais pour être réincarcéré sur l'îlot de Cabrera, dans les Baléares, où il survécut dans les pires conditions jusqu'au jour de son évasion.

Athanase épousa en 1811 Henriette de Thomassin de Bienville, 2^{ème} fille du comte Alexandre de Bienville et d'Alexandrine de Mandat Grancey.

Mr et Mme de Bienville avaient été guillotins en 1794 (12 et 18 Mai)

Lors du jugement d'Alexandrine, âgée de 20 ans, Fouquier-Tinville déclara qu'il n'y avait aucune charge contre elle et ajouta

"Elle s'appelle Mandat et je conclus à la mort"

(Mandat était le nom du commandant de la Garde Nationale qui avait été assassiné lors de l'émeute du 10 Août 1792. Selon certains, il n'y avait pas de parenté avec Alexandrine de Mandat Grancey, mais le général Bertrand de Guitaut a écrit qu'il était son frère, comme un autre Mandat Grancey, tué à Quiberon en 1795).

Achille, sans ressources, parvint, lui, à s'échapper de l'île de Cabrera. Il erra en Angleterre où il vécut misérablement. Il s'en s'échappa par ruse comme passager clandestin d'un navire, où il eut des démêlés incroyables avec le capitaine. Celui-ci voulut le jeter à la mer, mais Achille se réfugia derrière une table ronde, se laissant poursuivre et

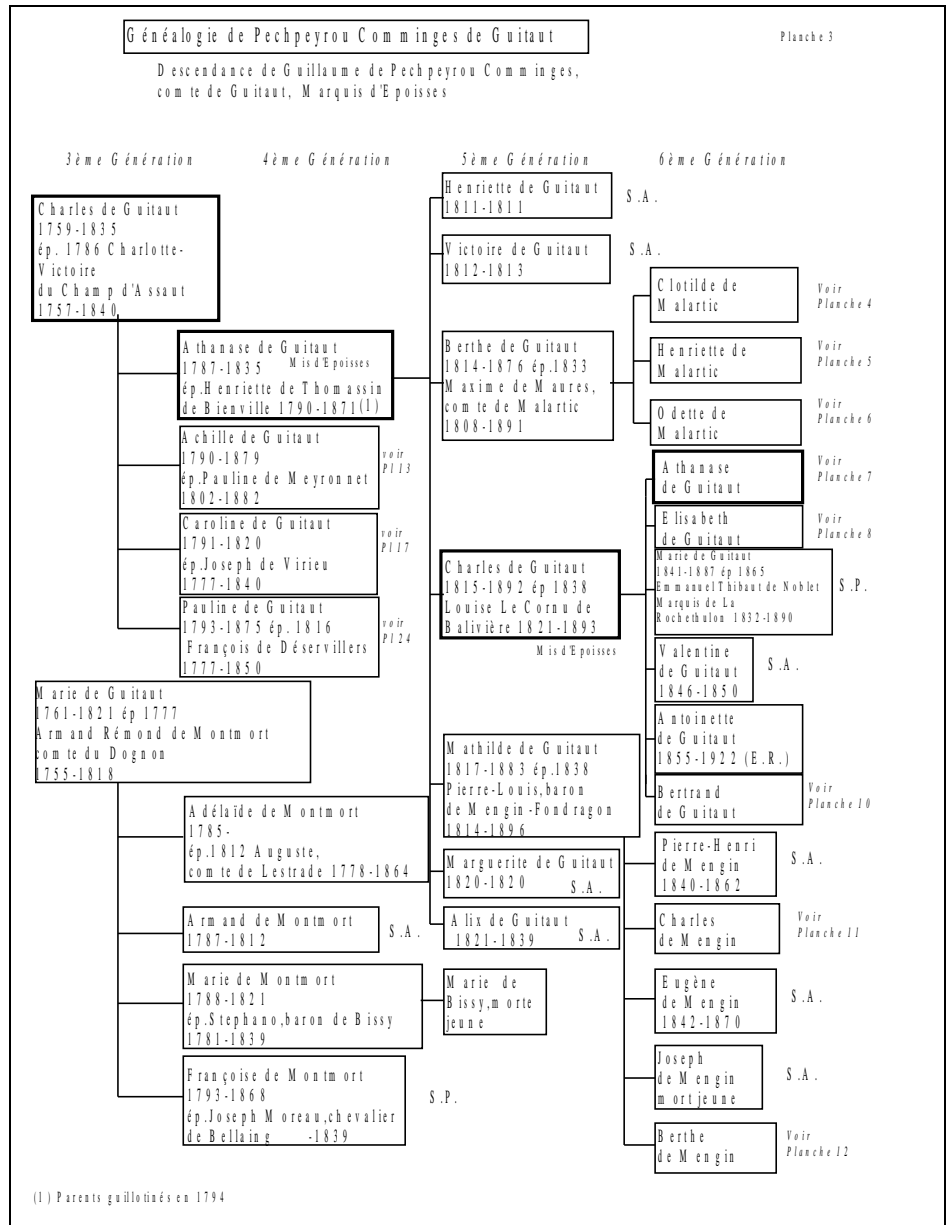
² Ancêtre de Jean van den Broek

évitant, en tournant autour de se laisser prendre. Cette chasse finit qui finit par calmer le premier mouvement du capitaine qui consentit à lui laisser la vie. Le navire allait en Hollande où Achille se fit des amis qui l'aiderent. Complètement désargenté, il s'installa à Epoisses. Son père lui attribua la terre de Guitaut en Aquitaine, détenue dans la famille depuis le mariage de Pons de Rechpeyrou avec Françoise de Comminges. Il dut se résoudre à la vendre pour pouvoir s'établir en Bourgogne à Souhey.

Après une période de repos, Achille, malgré sa santé précaire, reprit du service sous la Restauration, et poursuivit une carrière militaire jusqu'en 1824. Il se fixa alors à Epoisses. Il fut emporté en quelques jours en 1879 lors d'un séjour chez sa fille aînée Malartic. Au château de Vaudémont.

De son mariage avec Pauline de Meyronnet est issue Marthe de Guitaut qui, par son alliance avec Charles de Wendel, est devenue l'aïeule de la branche la plus nombreuse cette illustre famille d'industriels et d'hommes politiques qui fêta, en 2004, le tricentenaire de leurs entreprises qui portent aujourd'hui le nom de "Wendel investissements". Si le capitaine du Navire Anglais avait jeté Achille de Guitaut à la mer que serait aujourd'hui la magnifique entreprise familiale qui doit tant à François I de Wendel, petit fils d'Achille ?

(Compilation de récits de diverses sources dont celles du Général Bertrand de Guitaut et du Marquis de Vasselot).



4 - LE COIN DES CURIEUX

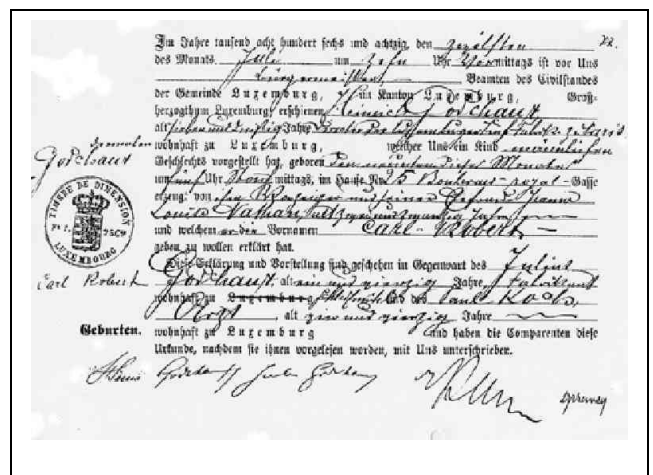
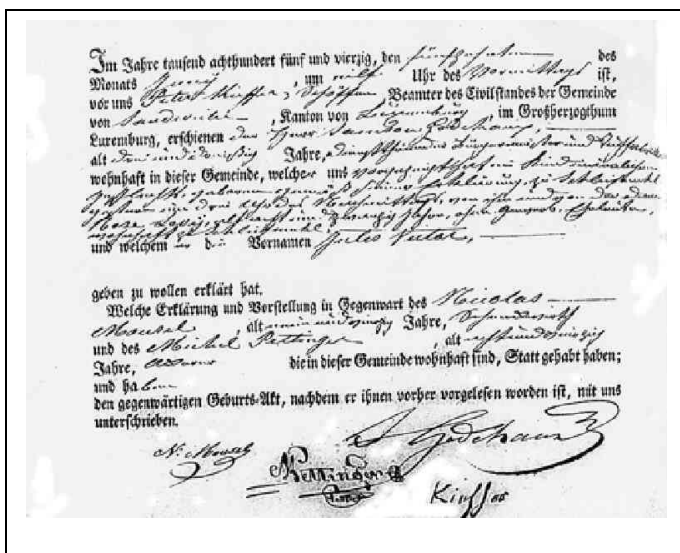
4 - 1 RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE : LE PROBLÈME DE L'ANCIENNE ÉCRITURE CURSIVE ALLEMANDE

par Jean-Claude TRUTT

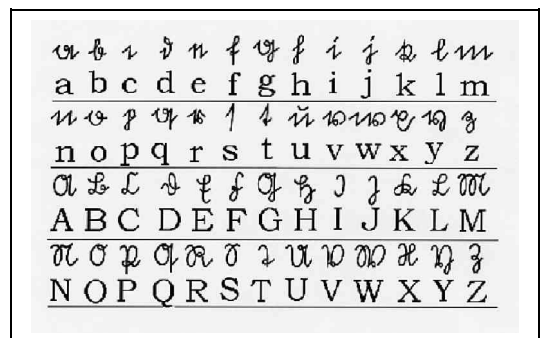


Les membres de ce cercle qui, pour leurs recherches généalogiques, ont été amenés à se procurer des extraits d'Etat-civil de pays germanophones datant du XIXème siècle ou du début du XXème, connaissent le problème : il ne leur suffit pas de connaître la langue allemande, il faut encore qu'ils soient capables d'en déchiffrer l'écriture, cette étrange écriture cursive que l'on désigne en général à tort d'écriture gothique.

C'est en aidant mon ami Jacky Martin qui avait entrepris de réaliser une étude généalogique de la grande famille juive des Godchaux dont il était issu et qui étaient les fondateurs ici à Luxembourg d'une très importante industrie textile au XIXème siècle, que j'ai pris conscience de l'existence de cette écriture sur les documents d'Etat-civil luxembourgeois. En effet, curieusement, alors que les documents du début du XIXème siècle étaient écrits en français (jusqu'à 1838), ils commençaient à être écrits en allemand (et en cursive allemande) à partir de 1840. Voici deux exemples d'actes de naissance trouvés à Luxembourg, datant l'un de 1845, l'autre de 1886 :



Et puis je me suis aperçu que j'étais capable, avec beaucoup de difficultés quand même, de la déchiffrer. Et je me suis souvenu alors que je l'avais apprise, cette écriture, tout au début de mon entrée à l'école allemande. L'Alsace avait été annexée. J'avais 6 ans en janvier 1941 et les Allemands, faisant aller une classe d'âge scolaire du 28 février au 1er mars suivant, j'étais entré à l'école primaire en septembre 1940. Et c'est là que j'ai dû gribouiller ces caractères bizarres sur mon ardoise et sur mon premier cahier. Je m'en souviens surtout à cause de la curieuse forme de la lettre e qui, dans cette écriture, ressemble à un n avec des jambages très pointus. Et puis j'avais également en mémoire un nom, le nom de cette écriture, la Sutterlinschrift, l'écriture Sutterlin. Alors j'ai cherché le nom de Sutterlin dans un vieux Larousse de 7 volumes ainsi que dans un vieux Brockhaus du début du siècle dernier : sans résultat. Sutterlin inconnu. Une amie allemande, plus jeune, née en 1944, m'a regardé avec de grands yeux : jamais entendu parler de Sutterlin. Mais heureusement il y a le net qui m'apprend que Ludwig Sütterlin était un graphiste qui a été chargé par le Ministre de l'Education prussien de développer une nouvelle écriture standardisée pour les écoles prussiennes et de l'enseigner aux instituteurs, méthode ensuite



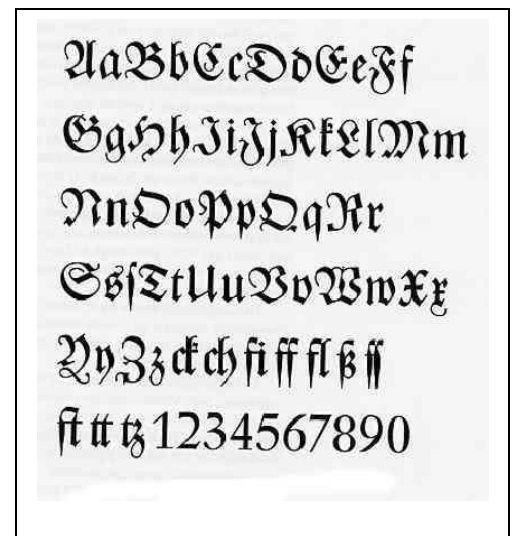
introduite dans l'ensemble des écoles allemandes dans les années 1920-30. Et c'est également sur le net que j'ai trouvé une représentation de ce type d'écriture. La voici :

Mais alors nouveaux mystères : comment se fait-il que ma grand-mère ait connu cette écriture et l'ait employée dans sa correspondance avec ses frères et sœurs ? Et comment se fait-il que moi je n'ai pas continué à apprendre ce système d'écriture puisqu'en 1945 j'ai bien eu quelques difficultés pour apprendre le français, ma nouvelle langue maternelle, mais aucune pour l'écriture qui était donc à ce moment-là la même ?

Me voilà donc obligé d'étudier plus en détail toute l'histoire de cette écriture cursive allemande. D'abord Sütterlin n'a fait que standardiser une écriture qui existait déjà, la standardiser et en faciliter l'emploi pour les jeunes élèves en tenant compte des nouvelles plumes disponibles sur le marché. Ma grand-mère, née en 1875, donc après l'annexion de l'Alsace, a appris à l'école du Kaiser une écriture très proche, la cursive allemande, appelée en allemand *deutsche Kurrentschrift*, et qui est en fait une cursive gothique issue à l'origine, comme c'était le cas dans les autres pays, de l'écriture gothique des manuscrits d'avant l'invention de l'imprimerie. Et si moi, après mes débuts laborieux d'écriture à l'École primaire de Mulhouse, je n'ai pas continué dans cette voie c'est la faute à Hitler qui a décidé soudainement en 1941 qu'il fallait supprimer l'enseignement de ce type d'écriture parce qu'il avait un caractère juif ! Cela est d'autant plus amusant que cette écriture qu'il faut bien appeler gothique ne s'est maintenue jusqu'au XX^{ème} siècle que dans les pays de langue allemande et était donc spécifiquement allemande. Partout ailleurs elle avait été remplacée par ce qu'on appelle la cursive humanistique, développée à partir de la minuscule carolingienne du XII^{ème} siècle, et que nous connaissons encore aujourd'hui sous une forme un peu plus moderne. Ainsi la cursive humanistique, développée au XV^{ème} siècle en Italie, s'est imposée au XVI^{ème} siècle en Espagne, au XVII^{ème} en France, en Angleterre et aux Pays-Bas, au XIX^{ème} dans les pays scandinaves et à partir de 1920 en Suisse. La décision de Hitler était donc probablement politique : rendre les ordres et les lois nazis lisibles par les populations des pays occupés et renforcer les liens culturels avec les pays de l'axe. Pour le comprendre il faut savoir que ce n'est pas seulement l'écriture cursive allemande qui était différente des autres écritures cursives européennes mais que cela était également le cas pour les lettres d'imprimerie. Et que le bannissement de la cursive Sütterlin allait de pair avec celui des caractères d'imprimerie dans lesquels étaient écrits non seulement les livres mais également les proclamations, slogans, affiches, etc.

Pour être tout à fait complet il faut donc également dire un mot de l'évolution des écritures des livres. C'est également en Italie, au XV^{ème} siècle, que l'on introduit les caractères humanistiques dans l'imprimerie (l'antiqua). Et ces caractères se répandent rapidement dans toute l'Europe : France (milieu du XVI^{ème} siècle), Pays-Bas et Angleterre (fin du XVI^{ème}), Scandinavie (XIX^{ème}), etc. Et c'est encore l'Allemagne qui fait exception. Gutenberg avait utilisé des caractères appelés gothiques (ou *textura*) parce qu'ils avaient été développés dans le nord de la France et la Belgique, à l'époque des cathédrales gothiques. Et c'est au XVI^{ème} siècle sous l'Empereur Maximilien I^{er} qu'apparaît une typographie voisine, que les Allemands appellent écriture brisée : *Frakturschrift*. C'est cette typographie qui va bien sûr évoluer un peu depuis le XVI^{ème} jusqu'au XX^{ème} siècle mais qui sera utilisée pour l'édition des livres en Allemagne jusqu'en 1941. Et c'est ainsi que tous les livres de la section allemande de ma bibliothèque publiés avant cette date sont imprimés avec ces caractères. Les gens de la jeune génération ont quelques réticences à les lire (c'était le cas de ma fille qui avait pourtant étudié l'allemand). Pourtant avec un peu d'habitude cette difficulté est facile à surmonter. Le plus gênant est le s long (celui du milieu des mots) qui se confond avec le f (les deux ont un jambage long, seule une petite boucle différencie le f du s). Autres possibilités de confusion : k et t, x et r, h et v, B et V, R et N et E et G. Voir tableau ci-contre..

Cette typographie n'a d'ailleurs pas entièrement disparu, on la trouve encore dans les dénominations des rues, les enseignes de restaurants ou d'hôtels, les titres de journaux (la *Frankfurter*, la *Züricher*, etc.). D'ailleurs les caractères d'imprimerie gothiques français et anglais survivent également, par exemple comme titres de journaux (voir *Le Monde* ou le *New-York Times*). Et Annie a trouvé parmi les papiers de sa mère un magnifique « *Recueil Méthodique de Principes d'Ecriture* » d'un M. P.

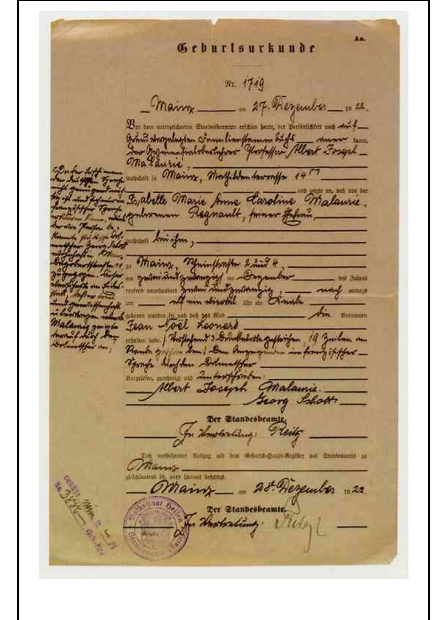


Meyrat, « inscrit sur la liste des Ouvrages fournis gratuitement par la Ville de Paris à ses Ecoles » et dont une des pages est dédiée à l'écriture gothique (d'imprimerie, la cursive gothique n'existant plus depuis longtemps).

Si donc il est relativement facile de déchiffrer l'ancienne écriture d'imprimerie allemande, la « Fraktur », le problème est beaucoup plus ardu pour ce qui est de l'ancienne cursive allemande. Or c'est là le problème des généalogistes. Seule consolation : le problème est le même pour les généalogistes allemands. Ce qui fait que les sites allemands (Sütterlin ou Deutsche Schrift) qui sont des aides à la lecture de ces écritures pullulent. Un site d'apprentissage existe même en français, voir : www.suetterlinschrift.de/Francais/Suetterlin.htm . Il faut donc s'aider d'un tableau, le plus grand possible, représentant l'alphabet en question et s'armer de beaucoup de patience. Car le problème c'est que les caractères sont liés, ce qui ne facilite pas les choses, bien entendu...

Alors, bon courage !

Post-scriptum : Comme je m'intéresse beaucoup au Groenland depuis que j'ai découvert les racontars arctiques de l'écrivain danois Jørn Riel j'ai acheté une biographie de l'explorateur français Jean Malaurie et j'y ai découvert un exemple plutôt curieux d'extrait d'acte de naissance (Jean Malaurie est né à Mayence en 1922) : la date et le lieu de naissance, les noms des parents et de l'enfant sont écrits en cursive française et tout le reste en cursive allemande ! En marge on signale l'intervention d'un interprète.



4 - 2 LE SACRE DES ROIS DE FRANCE

par **André DENIS**

Le roi est sacré par l'[archevêque](#) de [Reims](#), assisté de quatre évêques suffragants de sa province ecclésiastique et de l'évêque de Langres. Chacun porte, dans l'ordre protocolaire suivant :

L'[évêque de Laon](#) porte la sainte ampoule, celui de Langres porte le sceptre, celui de Beauvais porte le manteau royal , celui de Chalons porte l'anneau royal et celui de Noyant porte le baudrier

À ceux-ci s'ajoutent l'abbé de l'[abbaye Saint-Rémi de Reims](#), gardien de la [sainte ampoule](#) ainsi que l'abbé de [l'abbaye de Saint-Denis](#), gardien des autres [insignes royaux](#).

A ces six pairs ecclésiastiques s'ajoutent six pairs laïques, par ordre protocolaire : le [duc de Bourgogne](#) qui porte la couronne royale, le [duc de Normandie](#) porte la première bannière carrée, le [duc d'Aquitaine](#) porte la seconde bannière carrée ; le [comte de Toulouse](#) porte les éperons, le [comte de Flandre](#) porte l'épée royale et le [comte de Champagne](#) qui porte l'étendard de guerre.

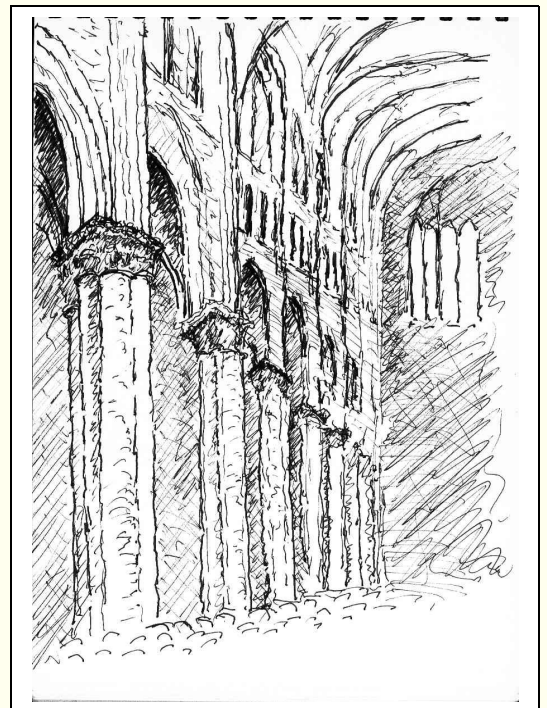
Le sacre a lieu à Reims un dimanche ou un jour de fête liturgique (voir plus loin la liste des rois).

Par le contenu du serment, le roi promet d'assurer la protection de l'Église et de ses biens. Il promet également de procurer la *paix* à l'Église et aux peuples chrétiens, de rendre la justice, et de combattre les hérétiques.

L'adoubement est pratiqué par l'Église : l'abbé de Saint-Denis apporte les insignes de chevalerie, qu'on va remettre solennellement au roi. Le grand chambrier remet les souliers, le duc de [Bourgogne](#) l'éperon d'or et l'archevêque de Reims lui remet l'épée portée par le sénéchal pendant la cérémonie. Depuis la fin du [XIII^e siècle](#), on utilise [Joyeuse](#), l'épée de [Charlemagne](#).

L'onction avec l'huile de la sainte ampoule.

La [sainte ampoule](#) conservée à Reims contient une huile miraculeuse apportée par une colombe le jour du baptême de Clovis par l'évêque Remi et réutilisée depuis le 9 septembre [869](#) à Metz par l'archevêque [Hincmar de Reims](#) pour sacrer [Charles le Chauve](#), roi de [Lotharingie](#).



C'est l'abbé de l'abbaye Saint Remi de Reims qui a la charge de veiller sur cette ampoule considérée comme une grande [relique](#). L'abbé de Saint Denis fera tout son possible pour tenter de récupérer la sainte ampoule, mais il n'y arrivera jamais.

C'est l'[évêque de Laon](#), duc et pair du royaume, qui a le privilège de porter la sainte ampoule au cours de la cérémonie. Le roi en est oint en sept endroits différents du corps, avec un mélange de [chrême](#) et d'huile de la sainte ampoule. Par cette onction, le roi est roi « par la grâce de Dieu » : Dieu l'a choisi.

Les insignes royaux, apportés par l'abbé de Saint-Denis, sont :

- la tunique jacinthe à fleurs de lys,
- la chape sans chaperon, un surcot sans manches, taillé comme une chasuble
- l'anneau, signe de la dignité royale, le symbole de l'union entre le roi et l'Église et entre le roi et son peuple
- le sceptre, terminé par une fleur de lys, symbole du commandement
- la [main de justice](#), qui apparaît au moment où la justice royale s'impose réellement
- la couronne d'or, composée d'un cercle d'or surmonté de quatre fleurs de lys posé sur un bonnet en velours orné de perles (*couronne fermée*), qui est ceinte sur la tête du roi par l'évêque après avoir été soutenue par tous les pairs du royaume ou leurs représentants.
- les éperons et l'épée qui sont le symbole de la fonction militaire.

Le roi est ensuite intronisé, et les pairs viennent chacun lui rendre [hommage](#) par un baiser en lui disant : "Vive le roi éternellement". Acclamation reprise par l'assemblée au son des trompettes. Plus tard, on introduit le peuple dans la cathédrale et on chante un [Te Deum](#). Puis, on lâchait des oiseaux et on jetait pièces et médailles.

Après la remise des insignes, on assiste à une messe et un banquet, tous deux, comme le sacre, payés par la ville de Reims.

L'importance de la cérémonie du sacre.

Le sacre est un [sacramental](#) et non un [sacrement](#), il élève le roi au-dessus du reste des laïcs. Il devient un *personnage sacré* et peut communier sous les deux espèces.

Le roi en état de grâce, donc sacré a également la particularité d'être [thaumaturge](#): Après avoir communié auprès du tombeau de saint Marcoule, il a la réputation de guérir les écrouelles (maladie d'origine tuberculeuse causée par une affection des ganglions lymphatiques du cou, la [scrofule](#)), lors des grandes occasions comme les grandes fêtes liturgiques, en touchant les malades et en prononçant la formule : « Le roi te touche, Dieu te guérit »

Ce statut sacré rend le roi inviolable. Tout attentat contre sa personne est puni avec une très grande sévérité. Le coupable est accusé de réicide, torturé et exécuté, même si le roi n'est que blessé et que la blessure est légère. Ainsi [Damiens](#) fut-il écartelé après avoir été tennaillé et couvert de plomb fondu pour avoir frappé [Louis XV](#) d'un coup de canif, blessure sans gravité.

Depuis Pépin le Bref, tous les rois sont sacrés, dans diverses villes de France d'abord (Soissons, Orléans, Troyes, Compiègne, Ferrières-en-Gâtinais, Laon), puis à Reims depuis Louis le Pieux puis, sans interruption, depuis Louis VII à l'exclusion d'Henri IV qui le sera à Chartres (Reims étant aux mains des ligueurs) et Louis XVIII qui ne sera que « Eoi des Français ».

La **sainte ampoule** était une fiole contenant une huile sacrée qui était rajoutée au [saint chrême](#), lequel servait à l'onction des [rois de France](#) lors de la cérémonie du [sacre](#). Elle était conservée dans l'abbaye Saint Remi de Reims et fut brisée solennellement le 7 octobre [1793](#) à [Reims](#) (actuelle place Royale), par le conventionnel Philippe Rühl sur le socle de la statue de [Louis XV](#) préalablement déboulonnée, cassée et livrée à une fonderie de canons. L'un des spectateurs de la destruction de la fiole affirma avoir reçu durant l'opération quelques gouttes d'huile sacrée sur un de ses vêtements. Diluées avec de l'huile simple, ces traces permirent de "crédibiliser" la fabrication d'une nouvelle quantité d'huile sacrée, qui fut utilisée lors des sacres ultérieurs).

Selon [Hincmar](#), archevêque de Reims (vers [802-882](#)), un ange, sous la forme d'une [colombe](#), aurait apporté cette fiole à [Remi de Reims](#), futur saint Remi, pour oindre le front de Clovis lors de son baptême. Ni les contemporains, ni [Grégoire de Tours](#) ne parlent de ce miracle qui appartenait toutefois à la tradition orale de l'église de Reims. Par là même, Hincmar accredit l'idée que « Dieu, donc, et Dieu seul fait le roi, avec l'aide visible de l'office sacerdotal. »¹ On peut ajouter que, « dans le contexte politique de l'époque, le « pieux mensonge » d'Hincmar avait pour but de favoriser le retour à l'ordre politique, à la stabilité dynastique et, en même temps, d'assurer le pouvoir spirituel des archevêques de Reims. »

[Le premier roi à avoir été sacré](#) à Reims fut [Louis le Pieux](#) en [816](#), le dernier [Charles X](#). À partir du sacre d'[Henri Ier](#) en [1027](#) jusqu'au sacre de [Charles X](#) en [1825](#), on compte trente rois de France qui ont reçu la sainte onction à Reims, avec trois notables exceptions : [Louis VI le Gros](#) à Orléans, [Henri IV](#) à [Chartres](#) et [Louis XVIII](#) qui n'a pas été sacré. L'ancien [reliquaire](#), contenant la sainte ampoule, ne sortait de l'abbaye Saint Remi de Reims que les jours du sacre. [Louis XI](#) voulut l'avoir près de lui à son lit de mort, et fut obéi. C'est la seule fois que l'ampoule quitta l'abbaye pour un but autre que celui que l'usage lui donnait.

Les clefs du tombeau de saint Remi, qui la renfermait, étaient placées dans la chambre de l'abbé : c'était lui qui ouvrait et fermait la porte.

4 - 3 NOS ADHERENTS ECRIVENT AILLEURS AUSSI : Le Général Maurice Pellé.

par Ronald MATTATIA.

Le Comité de Rédaction fait remarquer que la parution du texte ci-dessous, à l'hommage d'un X et non d'un Piston, s'avère pertinente, puisqu'il s'agit d'un résumé du travail réalisé à la demande de la SABIX³, par un Centralien, et paru fin mai 2009.

La République Tchèque a célébré en 2008 le 90^{ème} anniversaire de sa création et prépare pour cette année celui du 90^{ème} anniversaire de celle de son armée. A cette occasion, de nombreux hommages sont rendus à un français, le général polytechnicien Maurice Pellé.



La Société des Amis de la Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique (SABIX) a souhaité savoir pourquoi et a demandé au signataire de se pencher sur la question.

Je me suis adressé à la petite-fille du général qui de son côté, travaillant à un livre sur son aïeul, recherchait des renseignements sur l'Ecole Polytechnique et son environnement au début du 20^{ème} siècle. Je suis allé également surfer sur Google et ai largement fait appel au site de Polytechnique.

Une famille de polytechniciens.

Maurice Pellé, né en 1863 est brillamment reçu à Polytechnique en 1882. Sorti 3^{ème}, il choisit, comme la majorité des camarades de son époque, de faire une carrière militaire et devient artilleur.

J'ai été étonné de la puissance du site mis à disposition de ses adhérents par l'Association des Anciens X (l'AX), J'ai pu ainsi, moi qui ne fait guère de généalogie, reconstituer l'arbre généalogique 'polytechnicien' du Général. Son père, général lui aussi a fait l'X lui aussi et a commandé l'Ecole. Ses frères, également polytechniciens, ont fait les Corps des Mines et des Ponts. En ligne directe et par alliance, cette famille comprend un grand nombre d'X s'étalant entre les promos 1819 et 1994. Souvent on trouve une photo des personnes citées, en général en grand uniforme. Les Centraliens auront-ils un jour l'équivalent ??

La carrière du Général Pellé jusqu'à la fin de la Grande Guerre.

Mais revenons à Maurice Pellé. Après l'Ecole d'Artillerie, il va avoir une carrière en partie atypique. Postes en régiments d'artillerie bien sûr, mais aussi au Ministère de la Guerre, dans les cabinets de différents ministres civils. Il est ensuite chef d'état major du colonel Joffre à Madagascar. Il est ensuite Attaché Militaire à Berlin où il est très apprécié de Guillaume II.



Il rentre ensuite en France pour faire son temps de commandement à la tête d'un régiment puis est envoyé, en 1913, au Maroc, comme chef d'état major du général Lyautey, et commandant en chef des Troupes Marocaines.

On ne peut s'empêcher de penser qu'une telle succession de postes signifiait un fort intérêt du Ministère de la Guerre pour un officier à l'avenir prometteur.

A la déclaration de guerre, Pellé est envoyé sur le front à la tête des troupes marocaines. Mais très vite le Général Joffre le fait venir, à ses côtés, au Grand Quartier Général. Il y tiendra le poste de Major Général jusqu'à la 'disgrâce' du futur Maréchal de France. Dans ses Mémoires, ce dernier dira :

«Pellé était l'intelligence la plus ouverte, la plus déliée que j'ai peut-être rencontrée dans ma carrière.... »

Après le départ de Joffre, le général Pellé commandera la 153^{ème} division d'infanterie puis le 5^{ème} Corps d' Armée à la tête duquel il se distinguera.

J'ai retrouvé sur le Net différentes cartes postales datant de la guerre et le montrant au sein du GQG aux côtés de Joffre.

Le Grand Œuvre du Général : l'Armée tchèque.

De nombreux généraux ont fait une belle guerre, le nôtre aurait pu être 'simplement' un de ceux-là. En fait, pour Pellé, la tâche n'était pas finie.

³ SABIX = Société des Amis de la Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique.

A la fin de la guerre, la réputation de l'Armée française était énorme ; Ses maréchaux avaient été à la tête des troupes alliées, et les nouvelles républiques, nées de la dislocation de l'Allemagne et de l'Empire austro-hongrois, se disputaient leurs conseils.

Pellé est nommé à la tête d'une mission militaire française envoyée, dès janvier 1919, à Prague. Quatre jours après son arrivée, un conflit armé se déclenche entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie, et Pellé est nommé chef d'Etat-major des forces armées tchèques puis un peu plus tard chef « suprême » des armées. En quelques mois, le Général Pellé et son équipe changent radicalement le cours de cette nouvelle guerre. Ils stoppent d'abord l'avance des troupes ennemies, puis passent à la contre-offensive, permettant ainsi aux diplomates de négocier l'arrêt des combats et la stabilisation des frontières sud du pays.

Pellé peut revenir alors à sa mission première. A son actif, on peut mettre :

- la réorganisation du Ministère de la Défense et d'un Etat-major structuré,
- la création d'écoles militaires dirigées par des officiers français,
- l'envoi d'officiers tchèques en formation en France,
- l'adoption de la 1^{ère} loi militaire du pays et la création d'un service militaire de 2 ans.

C'est ainsi que se termine la mission du Général. Le gouvernement français le rappelle le 1^{er} janvier 1921 pour l'envoyer en Turquie. Il reviendra toutefois à Prague en avril 1921 pour épouser Mme Jara Braunerova.

La dernière mission.

Nommé Haut-commissaire en Orient, avec rang d'Ambassadeur, Pellé réside à Constantinople où va naître sa fille Mariska en 1922. Il participe aux travaux de la conférence chargée de définir les modalités de paix entre la Grèce et la Turquie.

Mais il est déjà malade. Il s'éteint à Toulon le 27 juillet 1924 et aura droit à des obsèques solennelles aux Invalides.

Le 10 avril 1924, le Président tchèque Masaryk s'exprime ainsi :

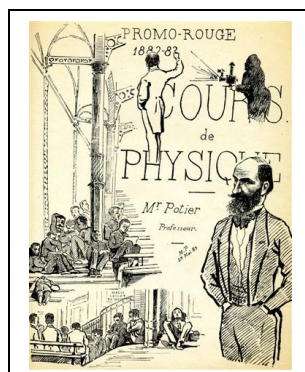
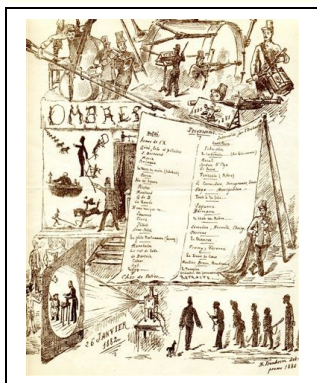
« Le Général Pellé s'est montré un organisateur expérimenté de nos armées.....il a été un fidèle ami de la République. Nous allons vénérer sa mémoire.... »

Et la République tchèque a tenu parole et jusqu'à aujourd'hui elle honore sa mémoire et traite en grande pompe sa famille.

Ses talents de caricaturiste.

Le Général Pellé possédait un réel talent de dessinateur. J'ai pu consulter beaucoup de ses œuvres : vacances familiales quand il était adolescent ; caricatures faites en taupe et à Polytechnique, puis à l'Ecole d'Artillerie et à l'Ecole de Guerre, enfin dessins réalisés à différentes étapes de sa carrière.

Plusieurs livres lui ont été consacrés, ainsi qu'une thèse et des expositions. Le tout aussi bien en France qu'à Prague. Sa petite fille, Isabelle Monzini, que j'ai rencontrée à plusieurs reprises, prépare une biographie à paraître en République tchèque et une version adaptée de celle-ci à paraître en France. Des festivités en son honneur ont lieu, tout au long de l'année 2009 à Prague.



4 - 4 UN REMARQUABLE LIVRE DE FAMILLE.

par Jacques RENARD

Nous tenons à honorer ici notre nouveau camarade de Cercle, Jacques RENARD (46), qui a organisé avec brio et patience notre séjour à Reims de mai 2009.

Il nous a confié pour examen, le temps d'un soir, le livre de famille « A la découverte de nos ancêtres », qu'il a réalisé pour les nombreux membres de sa maisonnée. Un document qualifié de « fabuleux » par notre président, peut-être un peu jaloux d'une telle rivalité. Un recueil exceptionnel par la richesse de sa documentation, sur les quatre branches Renard, Matra, Oudin et Duchataux. Les trois premières familles étaient des agriculteurs champenois, de Reims et de l'est de l'Aisne, où l'on relève un « étaminier »⁴ et un « châlier »⁵. Et une quatrième famille d'industriels du textile, car Reims, rappelons-le ici, construisit sa richesse sur la laine de ses moutons.

Jacques a été aidé par de très nombreuses archives retrouvées dans les greniers familiaux, et aussi grâce aux très nombreuses photographies réalisées par son grand-père Paul DUCHATAUX. Celui-ci, né en 1852 à Reims, fait l'école des Ponts et épouse en 1876 Pauline OUDIN, fille de tisseurs de laine et de coton. Très vite, il va construire sa propre usine de tissage, notamment de flanelle, qui sera détruite par les bombardements de 1914. Toute sa vie, Paul DUCHATAUX va collectionner les automobiles, à vapeur d'abord en 1880 (il fallait faire chauffer la chaudière au maximum avant d'attaquer la côte, sous peine de tomber en panne à mi pente !) puis à explosion. Le livre de famille fourmille de ces photos de vieilles guimbardes, De Dion, Bolloré, etc.

Après la disparition de son usine, à 62 ans, Paul décide de prendre sa retraite. Passage forcé tout d'abord en Auvergne durant « la guerre », à Châtelguyon et à Riom, puis installation à Genève en 1917. En 1930, la famille achètera un immeuble à Monaco, où Paul décèdera en 1934 avant d'être enterré à Reims dans le caveau de famille.

Cet ancêtre avait des principes. D'abord, à propos des machines, bien examiner les dessins pour en comprendre le fonctionnement. En analyse, aller du plus grand au plus petit, pour gagner en précision.

Enfin, ne jamais spéculer commercialement. On disait de lui : « *Pas un sou ne sortait de sa maison sans avoir rendu tout son jus* ».

4 - 5 - HISTOIRES D'HENRI POURRAT...

La brouette

Il y avait une fois deux escogriffes, ici : l'un barbier, quelque peu rebouteur, l'autre chiffonnier, peliarot. Vrai monde de rafataille, vrai gibier de potence. Ils avaient tant battu les cartes et vidé les bouteilles!

Au jeu, au vin,
L'homme se fait coquin!

Ils étaient devenus les voleurs du pays.

Or, il en allait pour ces deux comme pour les larrons du bois:

Se battant tant que le jour luit,
La nuit, volant de compagnie.
Jamais d'accord, toujours ensemble.

Un matin, allant de porte en porte, le chiffonnier apprend que le monsieur du château vient de s'absenter. Il est allé marier son fils en Bourbonnais. Reste un vieux valet qui n'y voit que d'un oeil et qui est sourd des deux oreilles. Le chiffonnier passe chez son compère. Tout de suite, ils font la partie d'aller avant le jour au château.

⁴ L'étaminier fabrique l'étamine, cette étoffe légère de laine, d'après *stamen* = fil de quenouille.

⁵ Nous n'avons pas trouvé la définition de « châlier », peut-être fabricant de châles ?

Ils y montent, passé la mi-nuit, poussant une brouette, tant ils avaient espoir de faire bon butin. Comme ils n'étaient pas de ces soigneux, soigneux, ils n'avaient pas graissé la roue. Et elle grinçait comme un araire en mars, quand on laboure sur la côte.

« Sais-tu, fait le chiffonnier, nous faut aller au poulailler.

- Hé non! fait le barbier, d'abord allons voir à la cave ce que vaut le vin qu'on boit ici! »

Ils se disputent un moment, mais le barbier l'emporte.

De bon vin, trois bons verres,

Valent tout l'or de la terre.

Par le soupirail, ils se coulent donc dans la cave. Il y avait là trois barriques. Chacun s'étend sous l'une, tourne le robinet, goûte, passe à l'autre, revient pour comparer.

« Pour moi, voilà le tonneau des maîtres ; et là celui des domestiques !

- Moi, je te dis que non. Et celui-là alors, qu'en fais-tu? »

Ils regoûtent, se chamaillent; ils auraient bien vidé les pièces, à juger ce procès-là.

Tant que tout à coup le coq chante. Vite, ils se hissent au soupirail, remontent dans la cour, gagnent le poulailler en poussant la brouette.

Cette brouette pourtant leur parlait. Et comme elle était encore vide, elle parlait pointu

« I vou véiran, i vou véiran »

- Ils nous verront, faisait le barbier, ils nous verront ? Et qui ça nous verra?

- Les coqs, les poules du poulailler, pardi!

- Non, non : pour moi, elle veut dire les gens et les gendarmes! »

Les voilà à se disputer; et la brouette tressautant à la course de plus belle criait :

« I vous véiran, i vous véiran!

- Hé, vieille folle, te tairas-tu! Tu vas réveiller tout le pays! »

Ils arrivent au poulailler, se jettent sur cette pouaille perchée, qui piaille, qui s'effare, qui bat des ailes. Et les cris partent, les plumes volent, comme si le renard même venait de tomber là. Ils y allaient en vrais déraisonnés, abattant les mains de droite et de gauche, tordant les cous, jetant les corps dans la brouette et tant qu'il y en a eu !

« Nous mangerons ce qui se pourra ! J'irai vendre le reste à la ville.

- C'est ça! Pour nous faire prendre !... Il faudra tout manger. »

Se disputant plus que jamais, ils reprennent la brouette chargée et ils repartent.

Ils avaient recouvert le butin d'un ou deux sacs ; mais quelque coq ébouriffé glissait, roulait sur le pavé, et des plumes volaient encore. Quand ils passèrent sous la fenêtre, le vieux valet venait d'ouvrir les contrevents. Si sourd fût-il, il le comprit cette brouette parlait, cette brouette disait des choses...

Les femmes qui arrivaient au lavoir ont eu la même idée...

De loin dans le jour qui se levait, les uns, les autres regardaient ceux qui menaient la brouette.

Eux, ils se mettent à la course. Et la brouette appesantie ne cessait de faire en plus haut ton :

« Te l'avio be dit! Te l'avio be dit!

- Tu nous l'avais bien dit, tu nous l'avais bien dit... Quand tu le crierais sur les toits... Vas-tu te taire, à présent, vieille corne! »

Ils la menaient un train d'enfer, à la descente, sur les pierres de la côte. Et la pauvre qui, à chaque cahot, manquait de voir sa roue partir de l'avant, comme sous le battoir la giclée de l'eau, criait toujours plus fort :

« Te l'avio be dit! Te l'avio be dit ! »

Dans ce grand jour, elle se faisait de partout entendre et à tout le monde.

La femme du métayer court chercher son homme dans la grange. La femme du meunier court appeler ses garçons dans le moulin. Le Pierre arrive avec sa fourche, Tienne et Toine avec des fléaux.

Tout juste les gendarmes pointent, partant pour leur tournée. Leurs chevaux et eux étincelaient aux premiers feux du jour, plus que la haie mouillée du chemin et que le ruisseau du lavoir.

Et les voleurs de précipiter leur course, et la brouette de crier plus fort encore :

« Te l'avio be dit! Te l'avio be dit! »

Les gendarmes mêmes l'ont compris. Ils se lancent aux troussees de ces deux margandiers. Chiffonnier et barbier, ils en étaient à se disputer sur le chemin à enfileur de cette satanée brouette.

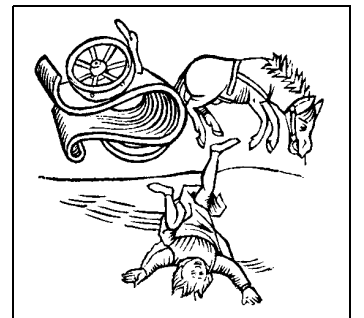
Les gendarmes et les gens les ont vite mis d'accord. Leur ont fait prendre le chemin de la prison.

Va, jean qui pleure, jean qui rit!

Passe de nuit, passe de jour,

Passe trois coups, passe trois tours

A la fin tout ce qui passe est pris !



5 - LE COIN DES ECHANGES.

5 - 1 - SOUVENIRS DE L'ECOLE

A propos du certificat de capacité...

A l'occasion de recherches sur un camarade Edgard REMBERT de la promo 1886, nous avons découvert l'existence de cette curieuse notion.

D'après le livre de Léon GUILLET « Cent ans de la vie de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures 1829-1929 », dès la création du diplôme en 1831, le Conseil établit un titre intermédiaire pour ceux qui n'avaient pas la moyenne exigée, et avaient tout de même une note suffisante pour éviter la non-réussite absolue : ce fut le certificat de spécialité.

Léon GUILLET ajoute que, pour les promotions actuellement présentes à l'Ecole, pour obtenir le diplôme, il fallait avoir une moyenne de 14,3 et, pour le diplôme de capacité, une moyenne d'au moins 13,5.

Cette moyenne était calculée en affectant chaque matière de coefficients particuliers et en tenant compte de la « note de discipline », ; Celle-ci, de 20 au début de chaque année, subissait des réductions individuelles pour fautes personnelles et des réductions collectives ; Elle pouvait même devenir négative « pour qu'un élève, arrivée à zéro ne puisse se livrer impunément à tout acte d'indiscipline qu'il lui plairait de commettre ».

Si on n'atteignait pas la moyenne minimum une année, on quittait l'Ecole et on ne pouvait que se représenter au concours d'entrée (il n'y avait pas de redoublement). Mais un alinéa précisait : « *La Direction étudie une modification à ce règlement...* ».

Notons au passage que les administratifs de l'Ecole, s'ils savaient résoudre une intégrale triple, n'étaient pas très forts en géographie... Car sur la fiche de l'élève REMBERT, il est noté son lieu de naissance : « Nossi-Bé » et comme précision « Cochinchine ». Mettre le delta du Mékong à Madagascar, quelle horreur !...

Notons enfin que lors de la publication de ce livre, en 1930, les promotions d'élèves étaient de 250 élèves et les doyens des anciens de la promo 1857, soit 73 ans plus âgés... D'après l'annuaire 2008, les promos sont supérieures à 400 et les plus anciennes ont 85 ans de plus...

5 - 2 POUR ENTRAINER VOS MENINGES.

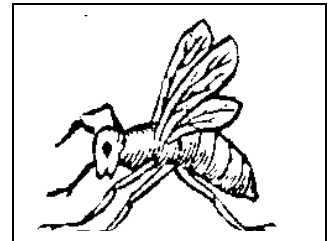
SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT : LE CHIFFRE 100.

Comment obtenir le chiffre 100 en utilisant les dix chiffres de 0 à 9, et une seule fois chacun ?

Une seule d'entre vous a trouvé la solution, Albane de ROCHEFORT, qui nous écrit :

« *Sur l'histoire des abeilles en page 22 je n'aurais pas dit que le premier observateur était crédible. En effet, il est dit « parmi les jaunes, (...) 5 sont des mâles et 3 des mâles sont grands » ce qui implique qu'il y a dans le lot 3 mâles grands et jaunes. Ceci contredit la phrase suivante « une seule abeille est à la fois grande, mâle et jaune ».*

*Pour la devinette de la page 23, je suppose qu'il faut utiliser les 10 chiffres de 0 à 9 et l'aide des quatre opérations élémentaires + - * / ? Si c'est le cas c'est très facile : $(9*(4+7)+1)+0*(2+3+5+6+8) = 100$ ».*



NOUVEAU PROBLEME. : LES NOMBRES MAGIQUES.

Donné du problème :

Si vous voulez épater votre petit-fils, voici un tour de magie mathématique qui va l'épater.

« *Tu prends un nombre de trois chiffres, n'importe lequel. Puis tu l'écris en le doublant par lui-même. Exemple BDOBDO. Maintenant, tu le divises par 7. Tu remarqueras que si ton nombre est magique, la division n'a pas de reste et pourtant, je ne connais pas ton nombre !*

Alors maintenant, divise ce nouveau nombre par 11. Tu pourras faire la même remarque si le nombre choisi est magique !

Et pour finir, divise à nouveau le résultat par 13 à Non seulement tu n'as toujours pas de reste, mais en plus, tu viens de retrouver le nombre magique du départ !

Tu dois savoir qu'un nombre est dit « magique » s'il répond exactement aux conditions des divisions évoquées ci-dessus. Alors, maintenant, dis-moi combien il y a de nombre magique à trois chiffres »

5 - 3 LUS POUR VOUS DANS LA PRESSE.

Centraliens n° 593 avril 2009.

La 52 fête ses 55 ans de sortie avec une croisière sur l'Adriatique...

Et la soirée promo, tu ne nous en as pas parlé. J'y arrive,

Le jeudi soir, dans le salon piano-bar, en prologue, quelques camarades jouèrent un sketch écrit et monté, pendant l'été. Il faut bien avouer que les libations du dîner de gala qui avait précédé s'avérèrent, à quelques exceptions près, plutôt désastreuses pour leurs mémoires octogénaires, si bien que l'on entendit beaucoup le souffleur. Une telle mésaventure épargna, évidemment, la partie vidéo préenregistrée du sketch, qui faisait largement appel au CD édité par Centrale Généalogie rassemblant tous les croquis d'amphis dessinés par les élèves depuis la naissance de l'Ecole Centrale.

Un ensemble, finalement très bon, qui nous a fait rire de bon cœur.

Extraits de l'Os à moelle » n°34 du vendredi 30 décembre 1938.

Un petit article délicieux de Pierre DAC...

Absorbés comme ils le sont par l'examen des décrets-lois, les Français s'imaginent que ce sont là des choses nouvelles et qui n'arrivent qu'à notre époque..,

Erreur profonde. Il y a belle lurette que les décrets-lois existent. Je dirai même qu'ils existent depuis toujours... seulement, voilà, on ne les connaît pas ! Combien de lois, des édits-lois, comme on disait alors, furent promulgués jadis! En voici quelques-uns, que nous avons tenu à signaler à nos lecteurs:

Edict du 12 novembre 1142: « *Par ordre de son gentil Roi de France Louis VII*

le Jeune. Il est désormais insterdict de vendre du cresson Alénois aprez le couve-feu de la mi-nuict dans les rues et faubours de la Capitale. »

Et celui-ci, en date du 23 décembre 1366 : « *Nous, Charles V le Sage, interdisons l'usage des chaussures dites « A la poulaine » par les trop grandes froidures. La poincte d'icelles se roidissant au contact de la neige peuct estre perniciose pour le postère d'icelui qui en subict l'application. »*

Voici une ordonnance royale du 18 juin 1638: « *De ce jour, il est interdit aux hommes d'armes et assimilés de pénétrer dans les salles de spectacles et lieux de plaisir s'ils n'ont au préalable déposé leur hallebarde à l'entrée des dites salles. Signé: Armand-jean Duplessis, cardinal de Richelieu. »*

Et enfin, ce décret de 1881 (signé Jules Grévy) : « *Le port des bottes d'égoutier est formellement interdit dans les réunions mondaines à caractère officiel, exception faite toutefois pour les professeurs d'algèbre et les fabricants de barres d'appui. »*

Nous espérons que la connaissance de ces quelques lois sera utile à nos lecteurs, car ces lois anciennes n'ont jamais été abrogées et sont toujours en vigueur.

5 - 4 MES SITES WEB PREFERES...

Commencée dans le bulletin n° 5X, cette rubrique a pour but d'échanger entre camarades des adresses de sites web intéressants en matière de recherches généalogiques. Nous lui avons d'ailleurs consacré un chapitre dans notre propre site web. Bien évidemment, nous attendons vos propres suggestions, avec l'impatience qu'elles méritent...

Aujourd'hui, nous vous signalons deux adresses intéressantes :

- la première pour mener à bien une **généalogie protestante**. [Tout savoir](#).
- la deuxième vous permettra de tout connaître sur le cadastre et son utilisation : [Tout savoir](#).

5 - 5 COURRIER DES LECTEURS.

De Jean-Pierre LARREUR, qui a changé de serveur : ma nouvelle adresse est jean-pierrelarreur@sfr.fr

OK, Jean-Pierre. C'est l'occasion de rappeler à tous l'intérêt de s'inscrire à l'adresse de reroutage centraliens.net : tu fais toi-même le changement sur le site des Centraliens, et tu n'as pas besoin d'envoyer des colonies de messages à tes colonies de correspondants... Et c'est gratuit ! (pour tous les membres à jour de leurs cotisations, bien sûr)...

De Jean-Joël FINES qui règle sa cotisation 2009 :

« *C'est pour moi, encore une fois, l'occasion de féliciter toute l'équipe de Centrale Généalogie pour son travail remarquable ».*

De Jean-Claude VINCENT, qui règle sa cotisation 2008

J'étais prêt à céder aux sirènes d'Internet, quand je lis dans le V.N.A. de mars en page 15 : « *Il vaut mieux exclure la diffusion par Internet où le danger est grand de tomber sur des personnages peu recommandables cherchant à vous nuire...* ».

De Jacques Dormeuil qui a changé d'adresse courriel, et vous prie de remplacer j.dormeuil@free.fr par j.dormeuil@sfr.fr

5 - 6 - COMMENT FAIRE DES DÉPOUILLEMENTS

Nous remercions Geneanet à qui nous avons emprunté un article fort intéressant sur les conseils à respecter pour optimiser une visite aux archives communales.

On le sait bien, le meilleur moyen de ne rien rater quand on examine les registres d'une commune, c'est le relevé exhaustif. C'est pourquoi vous êtes nombreux à vous lancer dans l'exercice délicat du dépouillement. Voici donc quelques petits conseils pour vos saisies.

Notre rubrique "[Relevés Gratuits](#)" obtient un succès croissant (1 million 500 000 !) et vous êtes de plus en plus nombreux à nous proposer vos relevés. Il nous a semblé utile de proposer ici quelques conseils pour réaliser un dépouillement efficace. Une fois celui-ci terminé, il est toujours rageant (et décourageant) de s'apercevoir qu'il faut tout remettre en forme car la matrice utilisée n'était pas adéquate.

1/ Matériel à utiliser

La meilleure façon de procéder aujourd'hui n'est plus de se munir d'un papier et d'un stylo en se rendant devant un lecteur de microfilms ou un registre. Il vous faut un appareil photo numérique, si possible avec un trépied, un nombre suffisant de millions de pixels (3 millions minimum), et un bon réglage, surtout si c'est un lecteur de microfilms que vous voulez consulter. Et si vous ne pouvez vraiment pas obtenir un résultat correct alors tant pis, prenez papier et crayon, et tracez des colonnes selon le modèle que nous évoquerons plus loin à la rubrique "tableur". Il faut ensuite bien entendu un ordinateur, c'est impératif, pour mettre en forme le résultat final : visualiser les photos, et en relever le contenu. Notez bien que sur GeneaNet, vous pouvez envoyer vos photos dans les [Registres en Ligne](#) sans faire de relevés, mais ce n'est pas l'objet de cette note.

2/ Dépouiller avec un logiciel

a) Logiciels spécialisés

Ils sont rares sur le marché, mais on ne peut pas passer à côté de l'incontournable Nimègue, qui a largement fait ses preuves. Seul reproche que l'on puisse lui faire : sa relative complexité de manipulation, liée au fait qu'il prenne en compte toutes les possibilités que l'on peut rencontrer lors d'un dépouillement (des dizaines de zones à remplir). Reste qu'il est parfait pour un dépouillement exhaustif. Autre inconvénient : il n'est disponible que pour Windows. La version 3 vient tout juste de voir le jour, nous conseillons à tous ceux qui avaient une version antérieure d'actualiser leur logiciel.

Pour télécharger Nimègue : <http://www.cegfc.net/nimegue/>

b) Tableurs

C'est probablement le système le plus utilisé. Un tableur, c'est un système de lignes et de colonnes, de cases que l'on remplit comme on veut, et que l'on peut ensuite trier. On ne le présente plus, le tableur le plus connu est Excel. Son seul défaut est qu'il est payant. Mais si vous possédez Microsoft Office, il sera dedans, aux côtés de Word et Power Point.

L'alternative idéale si vous ne le possédez pas, est son clone gratuit, dérivé de la suite Open Office, qui fait la nique à Microsoft depuis quelques temps (<http://fr.openoffice.org/about-downloads.html>). Il existe également Access, mais nous le déconseillons aux débutants.

c) A proscrire

N'utilisez surtout pas un traitement de texte comme Word qui, même s'il permet de créer des tableaux, n'est pas du tout adapté à ce type de saisie.

3/ Comment préparer sa saisie avec un tableur

Voici quelques consignes de base à respecter scrupuleusement avec Excel ou Open Office :

- un acte = une ligne, ne jamais relever un acte sur deux lignes, aucun tri ne serait alors possible !
- une seule colonne par information : type d'acte, date, nom, prénoms, profession, prénoms du père, décédé ou non, nom de la mère, prénoms de la mère, etc. Vous pouvez détailler au maximum vos colonnes, il n'y a pas d'obligation sur notre site

- si vous utilisez des abréviations, respectez-les pour toute votre saisie. Mentionnez leur signification dans votre fichier.

Le mieux à faire c'est de vous entraîner sur quelques actes de tout type, et de repérer la façon dont le curé les a rédigés. Selon le curé, certaines zones n'auront pas lieu d'être, mais faites attention, sur un registre il y a plusieurs curés, et chacun avait sa façon de rédiger.

Vous pourrez ensuite enregistrer votre travail au format xls ou CSV (texte facilement importable dans un tableur)... et les envoyer dans les [Relevés Gratuits](#), nous nous chargerons du reste

5 - 7 - LISTE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DISPONIBLES...

Vous êtes nombreux, à chaque publication d'archives numérisées par un département, à nous demander la liste complète des départements publiés.

Nous avons publié il y a quelques temps une note récapitulative à ce sujet, et nous la republie [se trouve ici](#) sur le site de GeneaNet). Pour cette fois, nous allons vous présenter une autre liste de notes donnant le descriptif d'accès à ces archives.

Notez cependant que nous n'avons pas toujours créé de mode d'emploi pour chaque nouveau département. Aussi, vous ne trouverez ci-dessous que les sites départementaux décrits par nos soins... tous sont pas !

Cliquez simplement sur le lien désiré pour consulter le mode d'emploi fourni par GeneaNet :



[01 Ain](#)
[04 Alpes de Haute Provence](#)
[05 Hautes-Alpes](#)
[13 Bouches-du-Rhône](#)
[15 Cantal](#)
[19 Corrèze](#)
[22 Côtes d'Armor](#)
[25 Doubs](#)
[27 Eure](#)

[26 Drôme](#)
[33 Gironde](#)
[34 Hérault](#)
[40 Landes](#)
[44 Loire-Atlantique](#)
[49 Maine-et-Loire](#)
[52 Haute-Marne](#)
[54 Meurthe-et-Moselle](#)
[56 Morbihan](#)

[60 Oise](#)
[61 Orne](#)
[71 Saône-et-Loire](#)
[77 Seine-et-Marne](#)
[79 Deux-Sèvres](#)
[81 Tarn](#)
[83 Var](#)
[Algérie Française](#)

Vient d'ouvrir les archives de la Haute-Garonne, au moins partiellement.

5 - 8 - ETRE GENEALOGISTE PROFESSIONNEL AUJOURD'HUI...

Attention, ces notes ont été rédigées pour la plupart au moment de la mise en ligne des archives. Celles qui présentaient des mises en ligne partielles les auront peut-être complétées, quant au mode d'emploi en lui-même, il aura peut-être subi de temps à autre quelques changements de présentation.

Nous espérons néanmoins que cela vous sera utile!

La généalogie est effectivement passionnante, et il est tentant de vouloir faire de sa passion son métier. Mais alors que la généalogie a le vent en poupe depuis 30 ans, et que les généalogistes amateurs se comptent par centaines de milliers, pourtant on ne trouve pas 100 généalogistes familiaux professionnels en France et leur nombre se réduit progressivement.

Pourquoi ? D'abord, parce que, le plus souvent, il n'a jamais été facile d'en vivre et nombreux sont ceux qui ont dû renoncer au bout de quelques mois, ou de quelques années, lorsque qu'une trésorerie de départ permettait de répondre aux échéances des taxes et des charges sociales.

Et cela, c'était avant la crise, et avant Internet.

Aujourd'hui, la généalogie n'est pas un métier d'avenir, pour plusieurs raisons : il y a bien un phénomène de mode, mais pour faire ses recherches soi même sur internet, pas forcément pour les faire faire. La mise en ligne des archives s'accélère (environ 40 % du territoire est actuellement couvert). De plus, le nombre des associations augmente ainsi que le nombre des retraités disponibles et passionnés.

Par conséquent, le nombre des relevés effectués par les associations, sont eux aussi, de plus en plus nombreux à être en ligne ; s'y ajoutent les généalogies disponibles sur Internet (même si elles comportent des erreurs, elles permettent de faire des liens de famille).

Tout cela est une très bonne chose en soi, et l'on ne peut que s'en réjouir, que ce soit pour la valorisation de notre patrimoine, pour la bonne conservation des documents ou pour la transmission des liens trans-générationnels (la généalogie remplaçant les veillées d'autrefois) ou encore, la généalogie comme facteur de paix, car elle suppose l'acceptation des différences sociales, culturelles et religieuses (à la dixième génération nous avons 1024 ancêtres – théoriquement – il faut de tout pour faire un monde et la généalogie de chacun est déjà un monde en soi). Voilà pourquoi, notre métier (de généalogiste familial uniquement) est en voie de disparition.

Il reste quelques clients, pour les archives qui ne sont pas encore en ligne (notamment les archives notariales), ou bien pour contourner des difficultés, soit pour débloquer une recherche, soit pour lire les archives en ancien français et tenter d'aller plus loin en remontant dans le temps.

Mais dans une activité avec laquelle on avait déjà du mal à vivre, les 20 ou 30 % de travail perdu, sont largement suffisants pour faire plonger un cabinet.

Et l'on n'a toujours pas parlé de crise !

Or aujourd'hui, elle est bel et bien là. Et il est évident que des activités comme la généalogie familiale sont les premières à souffrir de la crise... Dans le meilleur des cas, le client potentiel repousse sa demande et les chiffres d'affaires, déjà insuffisants, fondent...

Pour la CSGHF

Jean Bernard LAURENT Généalogiste professionnel dans Le Lyonnais

5 - 9 - NOTES DE LECTURE par Jean-Charles BASTIEN.

*Relevé à l'intention des camarades du Cercle deux petites notes de lecture en provenance de registres paroissiaux...
Il n'était pas bon d'avoir un enfant hors mariage en 1700... Cela a bien changé !!!*

- 1 - « Quoique dans l'enregistrement des baptêmes je n'ay point marqué fils ou fille LEGITIMES, on doit pourtant y avoir autant de foy que si cela était marqué parce que de mon temps jusque ce jour j'ay eu le bonheur de ne point voir de fils naturels, autrement de fils ou filles bastards, sinon un SEUL auquel j'ai marqué : fils d'indignité.

Fait à Ce troisième Aoust 1700

N.... Curé de

- 2 - Jean Baptiste HENRY, natif de Tillay près de Toul, âgé de vingt-quatre ans, huilier de profession, après avoir vécu toujours très religieusement pendant neuf mois en cette paroisse et y fréquenté les sacrements : Le vingt sept de juin 1709, se baignant au lieu dit et appelé Dessous la poste, malheureusement se perdit dans les eaux ne sachant pas nager et fut noyé. Il fut retiré après vingt quatre heures de recherche et livré par l'autorité prévôtale du Marquisat d'Haroué à moi, soussigné, curé en cette paroisse, rendu pour le remettre en terre sainte, ce que j'ay fait ce jourdhuy vingt neuf du même mois de juin dans le cimetière de Voynemont, derrière le cœur de l'église assisté de toute la paroisse avec compassion de son malheur. Ce que je certifie en cas de besoin avec les soussignés notament Jean THOMASSIN, son maître chez qui le dit Henry servoit.

Suivent les signatures

5 - 10 La TETE DE ANTOINE YVON VILLARCEAU par Raymond Fraisse.

Saint Simonien branche ENFANTIN, il est l'auteur, bien connu des amateurs de géométrie descriptive, du théorème dit des CERCLES de Villarceau obtenus par la section d' un tore (bouée de sauvetage de matheux) par un plan bitangent et de la théorie des lames bimétalliques (penser au roseau penchant et au bandoir) pour compenser l'influence de la température sur la marche des chronomètres de marine ancêtres du G. P.S. dans l' espace temps, pour mesurer la longitude.

Entré à l'Académie des Sciences sa tête fut placée en face du portail du château de PRUNOY près de Louveciennes. Lors de la cession de ce Château au groupe Prunoy son buste a été dérobé. Il est donc indispensable de le retrouver avant 2013 pour l'installer à Châtenay ou ailleurs lors des cérémonies qui seront organisées par les Centraliens les saints simoniens de l'Arsenal et les habitants de VENDOME à l' occasion du bicentenaire de sa naissance.

N.D.L.R. : Nous laissons à notre camarade FRAYSSE la responsabilité des ses recherches. Signalons seulement que A.Y.V. parait dans l'annuaire, pour la promotion 1840, à la lettre Y...

5 - 11 - LES NOUVEAUX ADHÉRENTS...

Ce trimestre, nous sommes très heureux d'accueillir trois nouveaux adhérents.

- **Jacques RENARD**, promo 46, 9, rue Lagrive – 51100 – Reims. Tel. : 03.26.85.34.72. @cetnraliens.net. Jacques travaille en traitement de texte et a établi un livre d'ancêtres très détaillé avec de nombreuses illustrations. Il cherche sur la Champagne et sur le Nord.

- **Maurice RIT**, promo 59, Parc à Ballon 3 entrée D – 94n rue Croix du Sud – 34000 – Montpellier. Tel : 04.67.64.32.14. @centraliens.net. Maurice est équipé d'un Packard Bell et du logiciel Hérédix 10. Il cherche sur la Moselle et fait partie du Cercle de la Moselle, qui a édité beaucoup de monographies. Il cherche sur les gardes

suisses avant la révolution, et nous lui avons envoyé l'article (et les coordonnées) de Jean-Louis CHAUVIN paru dans le n° 33. Il ajoute « Je viens de découvrir l'accès direct aux A.D. et je cherche beaucoup par internet. Cela m'occupe des heures et m'oblige à charpenter ma généalogie ».

- **Pierre-Richard WAGREZ**, promo 69, 570 chemin Meyne Claire – 84100 – Orange. Tel. : 06.09.88.02.37 @centraliens.net. Pierre-Richard chasse une douzaine de patronymes dans 11 départements : WAGREZ (59) - LEBON (59) - THIREL (27, 76) - MOUTOT (10, 52, 54, 57) - OLIVRET (53) - LANFREY (38) - AZAÏS (81) - DELBOURG (11) - BEDOS (11) - SENESSES (11) - ARENY (Andorre) - BOUSCASSE (11).

Il est inscrit à quelques associations (AG Flandre Hainaut, AG de Wasquehal, CG du Dauphiné, CG de l'Aube) et fréquente assidûment les archives départementales de l'Aude à Carcassonne. Il tient son arbre généalogique est sur Geneanet (pseudo chateauw) et utilise Heredis 10 version pro. Ce sont les branches parisiennes (ou dont mon point de départ est Paris) qui lui donnent le plus de mal, elles n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus soit : LEGRAND, LIERMAIN, DELPORET, BIGOT.. Quelqu'un peut-il l'aider ? ...

Dernièrement, **Jean-Pierre POITEVIN** (58) nous a promis son adhésion. On l'attendra !

Par contre, **Daniel PARIS** et **Charles COSTA** ont décidé de nous quitter. Le premier « *Je ne ré-adhère pas car votre activité n'a qu'un lointain rapport avec la recherche de ses ancêtres.* », le deuxième n'a pas encore trouvé le temps de se lancer dans la généalogie familiale et nous promet de revenir s'il s'y consacre... L'espoir nous fera vivre...

5 - 11 - ET LES ANCIENS...

Les * indiquent les non-pistonateurs, désirant recevoir le bulletin par voie postale. Les soulignés indiquent les camarades à jour de leur cotisation.

*ALEXANDRE Christophe
 BASTIEN Jean Charles
 *BEHAGHEL Pierre
BEHMO Simon
 *BLIN Pierre,
 *BLOT Robert,
 BOITET Colette
BONNET Pierre
BORDES Jean-Louis
 BREON Hubert
 BRUN Jany,
CHAPUIS Pol,
 CHARRIER Christian,
CHAUDON Yves ;
 CHAUVIN Jean-Louis;
COIFFARD Jean-Paul
COR Bertrand
 *DAGRON Gérard;
 DELEUZE Frédéric,
 *DELPEYROUX Paul ;
DENIS André ;
DERRIEN Alain
DORMEUIL Jacques ;
DUCHATEAU Henri;
DUCROS Alain
DUVAUX-BECHON
 Isabel
FINES Jean-Joël
 FLORIOT Gerard;
 *FRÉGEAC Pierre,
 GAUTIER Claude
GINISTY Christian
 *GONDINET Henry,
GONIN Stéphane

GOUDEAU Roger-Victor,
 *GOULET Brigitte,
GALIMBERTI Michel,
GAUTIER Claude,
GUASCO Raymond
 *GUISE Pierre,
 HAINGERLOT Jacques
 *HANAPPIER J-Jacques
HANTZ Michel
d'HAUTEFEUILLE Emeric
 HOUYEZ André,
 JACOTY Michel
 JOUANEN Henri-Pierre ;
LAFFEUILLADE Maurice
 LAPEYRE Jacques
 LARREUR Jean-Pierre,
LARVOIRE Michel,
LAVAUD Pierre,
le MASNE Roger
LECOZ Jean
 LEDOUX Pierre
LECOMTE Hector,
LEMOR Pierre
 *LONGEAUX Pierre
MALLARET Jean
 MARTIN Jean
MATTATIA Ronald
 *MAUNOURY Claude
 MERESSE Claude;
 MICHEL Claude
 *MOREL Charles
 MORLOCK Jean-Yves ;
 *NOIRBENT Geneviève
PALLIER Gaston

PAROT Daniel
PATERNOSTER Gérard
 PENICAUD Louis
 PELLETIER Etienne
 PEROT François
PERRARD François
PETIT Pierre
 *PINET Gérard;
PINETTES Jacques
PONSAR Noël,
QURIS François
RENARD Jacques
RENAUD Pierre,
 *RIFFLET Francis
RIT Maurice
 ROBIN Jean-Auguste
 de ROCHEFORT Albane
 *RUPELLAN Henri-Paul,
 *SAILLET Gaston,
 SAINT LEGER (de) André
SEREY Roger;
 STREMLER Jean-Pierre
 *SURAUD Jacques
THIEBAULT Gilbert
 *TOCHÉ François
 TRUTT Jean-Claude
 van den BROEK Jean
 VEYRINES Jacques
VEYSSEYRE Henri
 VIVIEN Maurice
 *VINCENT Jean-Claude
WAGREZ Pierre-Richard
 YHARRASSARRY J.R

Soit 100 membres dont 63 "à jour" pour 2009 et un pour 2010. Merci à eux, le rouge est mis pour les autres...

6 - INFORMATIONS DIVERSES

6 - 1 COTISATIONS

- Le droit d'entrée pour tout nouvel adhérent est de **25 euros**, et il ouvre droit gratuitement au CD "Vive nos Ancêtres" reprenant toutes nos activités et publications depuis la création du Cercle.

- La cotisation annuelle (exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre) est fixée à **10 euros**, auxquels s'ajoutent **20 euros** pour ceux qui désirent recevoir, par la poste, le bulletin tiré sur papier avec illustrations en N&B. Le transfert dans votre boîte courriel du bulletin en couleur est gratuit.

- Pour les inscriptions en cours d'année, la règle actuelle, non écrite, est que la cotisation est annuelle, pour l'exercice en cours. Une inscription en cours d'exercice donne seulement droit aux bulletins déjà parus dudit exercice, envoyées par courriel.

6 - 2 CERCLE GENEALOGIQUE des CENTRALIENS

Activité créée en 1995 dans le cadre juridique de l'Association des Centraliens.

Président et responsable des Réunions et des Relations Extérieures : **Gérard DAGRON ECP (51)**

Vice-président, Secrétaire et Trésorier : **André DENIS (58)**

Secrétaire chargé du Bulletin et des Visites : **Henri DUCHÂTEAU (51)**

Membres du Bureau : **Bertrand COR (58), Michel JACOTY (60), Ronald MATTATIA (68), François QURIS (68).**

Webmaster : **Michel HANTZ -58.**

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs, qui ont toute liberté et responsabilité dans leurs opinions ou affirmations scientifiques ou historiques. La reproduction des articles est soumise à l'accord préalable de "Vive nos Ancêtres".

Tout abus sera sanctionné selon les articles 425 et suivants du Code Pénal.

6 - 3 PUBLICATIONS

Nous vous recommandons nos 3 séries de CD-R destinées à assurer la promotion de notre Cercle et à vous faciliter votre propre action de prospection par "bouche à oreille"

1° Le CD "Vive nos Ancêtres" est disponible dès maintenant. Participation : 20 € port inclus.

Pour ceux qui ont déjà la version 2004, une version sans étui est disponible à 10 € port inclus.

2° Le CD "Caricatures" est disponible dès maintenant. Participation : 20€ port inclus.

3° Le CD "Archives" La version définitive » avec le cas de la promo 27 est prête, 20€ port inclus.

Nous éditons aussi un livre sur le jargon de l'école : « **Paroles de Centraliens** » : 9 € port inclus.

6 - 4 PROGRAMME ACTIVITES 2009

- 8 octobre : Jean-Claude Romanens, généalogiste spécialisé sur la Suisse, nous parlera plus spécialement des recherches généalogiques dans cette contrée.

- novembre (date à préciser) : déjeuner débat avec Mme DURET, sur la généalogie enseignée aux enfants.

- 10 décembre : conférence Raymond GUASCO « du cap Corse au Venezuela ».